



BULLETIN

DU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

7^e Année — 1912

N^os 3-4

LIÈGE

Impr. H. Vaillant-Carmanne, s. a.
Rue St-Adalbert

Sommaire

Restes de l'imparfait latin *eram* en wallon, par Jules FELLER.

Notes d'étymologie et de sémantique : 51. wall. *mwèhené*, par Jules FELLER; — 52. w. *givà*; 53. w. *selanbran*; 54. w. *si* = lat. *sic*; 55. w. *fiskineù*, *fisksineù*; 56. w. *härber*, *haurbè*, par Jean HAUST; — 57. w. *potchì*; 58. w. *sohe*; 59. anc. w. *xhohier*, *scohier*, *hohier*, par le Dr Quirin ESSER; — 60. Le mariage en maj., par J. H.

Archives dialectales. — 22. *Le poyetriye* (dialecte de Ste-Marie-Geest), par Zénon MEUNIER; avec traduction et notes, par Jean HAUST.

Livres et Revues, par Jules FELLER, Joseph BASTIN, Jean HAUST.

Communications reçues (10^e liste). — **Table des matières.**

* * *

Le *Bulletin du Dictionnaire* — publication nouvelle (1906) de la Société de Littérature wallonne — doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information.

Il est distribué de droit aux membres de la Société. De plus, nous l'envoyons aux personnes étrangères à la Société qui veulent bien répondre à nos questionnaires; ces correspondants reçoivent notre périodique *en échange de leurs communications*.

On peut enfin, sans faire partie de la Société et sans collaborer à notre œuvre, s'abonner au *Bulletin du Dictionnaire* en adressant un mandat de *trois francs* au trésorier, M. J.-M. REMOUCHAMPS, boulevard d'Avroy, 280, Liège.

Nous accueillons avec empressement toute communication relative au *Dictionnaire*. Nous prions instamment tous les wallonisants de venir à nous, de répondre à nos questionnaires, de nous envoyer des listes de mots curieux et des textes inédits, de s'inscrire enfin au nombre de nos correspondants ou de nos membres affiliés.

Tout membre de la Société a droit aux publications de l'année. Pour faire partie de la Société, il suffit d'en adresser la demande au Secrétaire, qui se chargera de la présentation d'usage, et de payer une cotisation annuelle de *cinq francs* pour la Belgique, de *sept francs* pour l'étranger.

Les personnes et les communes qui, désirant contribuer à la création du Dictionnaire wallon, s'imposent une cotisation minima de *vingt francs*, sont inscrites sur la liste des Membres Protecteurs de l'Œuvre du Dictionnaire. Cette liste figurera dans chaque fascicule du Dictionnaire.

Les sept premières années de ce *Bulletin* (1906-1912), sont en vente au prix de 21 francs. Chaque année séparément, à 3 francs.

Secrétariat.

Prière de coller, sur la couverture du fascicule précédent, l'étiquette ci-dessous qui corrige une erreur :

ean HAUST
, Liège

7^e Année — 1912

N^os 1-2

BULLETIN

DU

Dictionnaire général de la Langue wallonne

publié par la Société de Littérature wallonne

7^e année — 1912

N^os 3-4

Restes de l'imparfait latin « *eram* » en wallon

L'imparfait latin *eram* s'est perpétué jusqu'aujourd'hui en italien, en roumain, en espagnol, en portugais, en provençal. Le futur *ero*, *erit* existe encore à l'état archaïque en provençal : *er*. On sait que ces formes ont disparu tout à fait de la langue française. Elles ont péri au moyen âge. De nouvelles formations plus symétriques et plus claires ont prévalu. L'imparfait *ere* a été remplacé ou plutôt évincé par *estoie* (auj. étaient), du verbe *ester* (lat. *stare*). Le futur a cédé le terrain à la périphrase bien connue formée de l'infinitif suivi de l'indicatif présent du verbe avoir (*j'ai à prendre, je prendrai*). Le procédé fut appliqué au verbe être (lat. **essere*) lui-même dans *je serai*. Cette nouvelle formation s'est produite en français dans la période antérieure aux documents écrits, puisqu'on trouve dans le texte des *Serments de Strasbourg*, dès 842, les formes *salvar-ai*, *prindr-ai* à côté de *er* (lat. *ero*, *je serai*). Mais il va de soi que pendant plusieurs siècles les formes traditionnelles du verbe *sum* ont survécu à côté des formations nouvelles.

Il doit en avoir été de même dans les patois, et il serait intéres-

sant de savoir s'ils ont éliminé *eram*, *ero* aussi radicalement que le français. Nous nous proposons de faire cette recherche pour les patois romans de la Belgique.

Nous n'avons retrouvé aucune trace du futur ancien, mais nous en avons retrouvé de l'imparfait. Seulement nos formes wallonnes s'éloignent beaucoup de leur prototype latin. Il ne sera pas évident pour tous nos lecteurs qu'un mot qui se prononce aujourd'hui *i* ou *é* a pour ancêtre *eram*, *eras*, *erat*. Un petit exposé de la filiation des formes ne messierait donc pas ici, pour éclairer le tableau des survivances que nous avons dressé. Par malheur la pénurie de documents indiscutables en ancien wallon rend cet exposé difficile. On est forcée de procéder de biais, en empruntant la plus grande partie des faits historiques à l'idiome le plus voisin, à l'ancien-français.

En ancien-français *é* tonique libre s'est diphongué en *ie* (*fērum* : fier, *bēne* : bien, *brēvem* : brief, *pēdem* : pied, *sēdet* : sied, *pētram* : pierre, *lēporem* : lièvre, *hēderam* : ierre). Donc, phonétiquement, au latin *ēram*, *ēras*, *ērat*... devaient correspondre en anc.-franç. *iere*, *ieres*, *ieret* ou *iere*, *ierums* (ou *ierons*, *ierum*, etc.), *ierez*, *ierent*; au latin *ēro*, *ēris*, *ērit*... devaient correspondre *ier*, *iers*, *iert*, *iermes*, *ierz*, *ierent*. Nous disons « devaient », mais en fait l'*ē* a souvent échappé à la diphongaison. Dans le traité qui précède la précieuse *Chrestomathie* de BARTSCH (§ 30), M. Horning a l'air de dire que cette anomalie n'affecte que l'imparfait; et il attribue le phénomène à ce que le mot était souvent employé comme proclitique. Ces deux points méritent examen, car ils sont peut-être en rapport intime avec les causes de la disparition de nos deux temps.

En fait, les formes en *e* et en *ie* se rencontrent aux deux temps, et les deux séries d'exemples qui suivent le montreront (1).

(1) Les chiffres qui suivent certains exemples désignent la colonne et la ligne dans BARTSCH, *La langue et la Litt. françaises depuis le IX^e siècle jusqu'au XIV^e siècle*, 1887.

IMPARFAIT

FUTUR

Eulalie : chi rex *eret* (lat. qui rex erat).

Alexis : Lui le consent qui de Rome *eret* pape (18, 16. Var. esteit dans l'éd. de G. PARIS, v. 373).

— Li canceliers, cui li mestiers an *eret* (18, 19, et G. PARIS, v. 376).

Gormund et Isembart : Sur un des-trier sor balzan *ert*.

Livre des Rois : Qui conestables *ert* de la chevalerie (59, 13).

Saint Brandan : Cum hoem qui *eret* de grant sens (72, 5). — Co fud Mernoc qui fud frere Del liu-dunt cist abes *ere* (73, 24).

VILLEHARDOUIN : ... del tresor qui *ere* en cel palais (318, 19. Var. estoit B C D).

— Quar tant en avoit que ce *n'iert* ne fin ne mesure B. (318, 21. Var. : manque dans A, n'estoit C D).

CHRESTIEN LEGOUAIS, Métam. d'Ovide : L'enfes qui preus et parfaiz *iere*, Ains qu'il entrast en la riviere. (650, 23).

Serments : nun li iv *er* (lat. ero).

Saint Léger : Cio sempre fud et ja si *er*.

— Qui fait lo bien, laudaz en *er* (9, 6 et 7).

Alexis : Jamais *n'erc* liede pur home ne pur femme (22, 10).

Variantes : nerc lede A; niere lie C; *n'ier* liede, PARIS, v. 455).

— S'il nus fuit presse, uncor *n'iermes* delivre (25, 12. Var.: anermes A; en iermes D; en serrum B C; en ermés, PARIS, v. 525).

— O filz, cui *erent* mes granz ereditiez (19, 23. Var. : qui seront D; a cui lairrai io B).

Rolland : Co, dist Rollanz, co *iert* Guenes, mis parastre (37, 30.

= *GAUTIER*, vers 277 : *c'iert*. Cf. encore, dans l'édition GAUTIER, vers 51, 190, etc., *ert*; vers 517, etc., *iert*; 1977, *ermes*; 3048, *erent*; 3286, *ierent*).

Raoul de Cambrai, v. 1015 : Ainz qu'il le lait en *iert* traite boele.

Roman de Troie : L'onurs en *ert* vostre (178, 3).

JOINVILLE : tant comme Diex *yert* en Paradis (656, 20).

On voit par ce tableau, qu'il serait inutile d'amplifier, 1^o que les formes en *e* et celles en *ie* existent à la fois à l'imparfait et au futur, — première cause de confusion entre les deux temps; 2^o que l'*e* de la syllabe finale, qui était légitime seulement à

l'imparfait comme représentant de *a* latin, s'est glissé au futur,— seconde cause de confusion.

Quant à savoir d'où provient la non-diphthongaison de *ɛ*, c'est une question purement théorique. Horning l'attribue aux cas où le mot était proclitique. Si c'était vrai, on s'en apercevrait, semble-t-il, dans les plus anciens textes. Ils auraient une préférence pour *iere*, *ieres*, *ieret* quand le verbe serait final et aurait l'accent; pour *ere*, *eres*, *eret* quand le verbe pourrait être dit proclitique. Or on ne constate aucune répartition de ce genre. Si je puis émettre à mon tour une conjecture, je pense que les formes en *e* proviennent du cas où *iere*, *ieres*, etc. était précédé d'un mot finissant par une voyelle, soit *i*, soit *e*. Alors l'*i* du verbe s'absorbait dans la voyelle précédente et devenait insensible. On écrivit donc *qui ere*, *cui ere* à la place de *qui iere*, *cui iere*, et le reste s'ensuivit.

De ce chef il régna entre les deux temps une belle confusion, et elle a dû parfois gêner nos ancêtres. Si cette amphibologie n'est pas la cause de la création des formes nouvelles, elle n'a sans doute pas été étrangère à la faveur qui leur fut accordée, une fois que l'analogie réformatrice des conjugaisons les eût créées.

En wallon, le futur a disparu sans laisser de traces. Il n'en est pas de même de l'imparfait. Cependant les conjugaisons données par SIGART à l'entrée de son *Dictionnaire montois* n'en conservent aucun souvenir. Visiblement cet imparfait est une survivance qui échappe aux cadres ordinaires théoriquement construits et remplis par les grammairiens. Si on étudie à ce point de vue le recueil de *Versions wallonnes de la Parabole de l'Enfant prodigue*, où il y avait sept *étaient* à traduire, il faut de bons yeux pour y découvrir quelque chose. Nous y trouvons (p. 142, versets 20 et 26 de la version de Pâturages) deux *est* que l'auteur et l'éditeur prennent pour des présents et qui sont des imparfaits. Corrigez donc et lisez : 1^o *èyé quand il ét co bié lon* (et quand il était encore bien loin); 2^o *èyé i li d'mande çou qu' c'ét* (et il lui demande ce que c'était). La version de Beaumont (p. 156) fournissait les seuls

exemples capables d'attirer l'attention : *quand il it co bin lon, qui i d'ssus les tchamps, vo frère it mourt, il it pierdu*; mais l'éditeur, qui ne s'explique pas cet *it*, dit prudemment en note : « conforme à ce que nous avons pu déchiffrer dans le manuscrit ». C'est tout ce que nous révèle le précieux recueil de la *Parabole*. Mais les textes modernes imprimés et manuscrits que nous avons eu l'occasion de lire, les enquêtes que nous a laissées le Père Grignard sur les dialectes du Hainaut, nous permettront de refaire le tableau de ces formes curieuses et de délimiter la région où elles sont encore employées.

Les erreurs de la *Parabole* nous avertissent que c'est déjà méritoire de les reconnaître sous la livrée moderne. En effet, elles n'ont plus la diphtongue *ie* ni la consonne *r*. En wallon, *ie* issu de *ɛ* latin s'est réduit à *i* (*pedem*, *pie(d)*, *pi*; *vœclum*, *viel*, *vi*; *fœrum*, *fier*, *fir*; *mælius*, *mieux*, *mis*). Donc au latin *ɛram*, au français *iere*, doit correspondre *tre*. Mais, en outre, l'*r* s'est amuï, comme à l'infinitif souvent (fr. faire, w. *fé*), comme dans les diverses sortes de mots en *-ier*, comme dans d'autres encore, par ex. *ðpoù* (= *ðpoür* = *ðjourn*), *toù* (= *toür* = *tourn*), *dwô* (= *dwör* = *dwórm*), *twa* (= *twar* = latin *taurum*). De contraction en réduction il reste donc *i*, prononcé dans certaines régions *é* ou *é*, pour le singulier; ce qui, en rétablissant les désinences personnelles, donnera le tableau suivant :

- 1^{re} pers. : *ðj' i*, *ðj' é*, *ðj' é*.
2^e pers. : *t' is*, *t' és*, *t' és*.
3^e pers. : *il it*, *il ét*, *il ét*, *il iy*, *il ét*.

Au pluriel, il ne reste pas de trace de la première ni de la deuxième personne. Les formes de la troisième sont analogiques. Comme elles n'ont rien retenu de l'*r*, qui pourtant cessait d'être final, il est à croire qu'elles sont reformées sur le singulier *i*, *é*. Les alternances *vit*/*vin'té* (vient, viennent), *rit*/*rin'té* (rit, rient) ont entraîné *it*/*in'té*. Au reste, les variantes dialectales sont nombreuses, à cause du traitement varié que subit la désinence latine *-nt* en Hainaut. Les voici en tableau :

1° *-nt* est suivi d'un *e* qui facilite la prononciation des deux consonnes : on a *-et* en est-wall., *-nut*, *-næt* en namurois, *-nté* en rouchi :

il in'té ou *tn'tè*, *én'té* ou *én'tè*.

2° *-nt* se prononce, sans voyelle d'appui, ce qui a lieu surtout quand suit un mot commençant par une voyelle :

il in't', én't', én't'.

3° avec assimilation des deux consonnes, qui se prononcent toutes deux :

il itté, étte, ètte.

4° *n* se prononce, *t* est amuï :

il in't, én't, én't.

5° *n* est amuï, *t* se prononce :

il ét'.

Ces formes sont d'ordinaire massacrées de la belle façon dans l'écriture. Quand un auteur hennuyer veut figurer *èle in't*, par exemple, il écrit *èle inent*; il ne s'aperçoit pas que le premier *n* est celui de la désinence *-nt*. Parce que cette *n* se prononce encore, il l'assigne indistinctement au radical et ajoute un *-ent* muet à l'imitation du français. Il se trompe du reste moins ridiculement que le namurois qui écrivait *i coûchent-nu* pour *i coûchnut*. De même *ét'* avec le *t* final prononcé, qui provient de *én't'*, est considéré comme ayant le radical *ét-*; et on y ajoute un nouvel *-ent*, ce qui donne *étent*. Ces mauvaises graphies, *est* pour *ét*, *étent* pour *é(n)t'*, *ét'*, n'ont pas peu contribué à dérouter les philologues. Il n'était pas difficile à des esprits non prévenus de confondre les formes issues de *stabant*, qui prenaient *e* prosthétique et perdaient l'*s*, avec ces *étent* mal écrits.

Quelle est la patrie de ces formes que nous venons de citer sans les localiser ? On n'en trouve aucune trace dans les dictionnaires picards de CORBLET et de VERMESSE, ni dans la grammaire du patois picard d'ALCIUS LEDIEU ; aucune dans les textes imprimés ou manuscrits que nous avons de Tourcoing, Tournai, Leuze, Ath, Soignies à l'ouest ; aucune dans les textes (trop peu nom-

breux, il est vrai) que nous avons de Maubeuge au sud; aucune à l'est dans la région namuroise. Nous les avons retrouvées dans la plupart des localités qui entourent Mons, Thuin, Beaumont, Chimai, Charleroi, Nivelles, Wavre. Pour plus d'exactitude, nous allons fournir les noms de ces communes, dans l'ordre géographique, en inscrivant à côté de chacune les formes relevées, d'ordinaire la troisième personne du singulier.

Région de Mons. Au SO : Cuesmes, *in't'*; Frameries, *ét*, plur. *é't'*; Paturages, *ét'* ou *ét*, plur. *é't'*; Eugies, *én't'*. — Au S : Mesvin, *in'té*; Asquillies, *tt*; Genly, *én'té*; Bougnies, *in't'*; Quévy, *étté*; Harveng, *in'té*. — Au SE : Harmignies, *tt*, *in't'*. — À l'E : Saint-Symphorien, *it*; Estinne-au-Val, *in't'*. — Au NE : Gossignies, *tt*.

Région de Thuin. La ville de Thuin, *tt*. — À l'O : Sart-la-Buissière, *ty*. Au SO : Fontaine-Valmont et Leers, *it*; Montignies-Saint-Christophe, *ét*. — Au S : Donstienne, *ét*. — Au NO : Mont-Sainte-Geneviève, *tt*.

Région de Beaumont. Beaumont, *tt*. Thirimont, Sivry, Vergnies, *ét*.

Région de Chimai : *ét*, à Virelles, Bourlers, Baileux, Lompret; à Pesche et Dailly, deux communes de la prov. de Namur.

Région de Charleroi. Charleroi, *ét*. — À l'O : Anderlues, Forchies-le-Marche, Piéton, *tt*. — Au NO : Courcelles, Gouy-le-Piéton, Godarville, Luttre, *tt*; Bellecourt, *ét*.

Région au S. de Nivelles et de Braine-le-Comte. Les Écausines, *ty*; Mignault, Manage, Feluy, Arquennes, *tt*.

Région du Brabant. À l'E. de Nivelles : Houtain-le-Val, Sart-Dame-Aveline, Bousval, *tt*. — À l'O et NO de Wavre : Ohain, Rixensart, Rosières, Waterloo, La Hulpe, *tt*.

Des observations ultérieures pourront augmenter cette liste de quelques unités de lieu, enrichir le nombre des variantes ou même parfois les modifier légèrement, car elles ne sont pas douées d'une grande fixité : on ne fera que mieux démontrer ce qu'il est dès maintenant permis de conclure, à savoir que « l'ancien imparfait issu de *əram* subsiste encore, en partie et concur-

rement avec stabam, dans tout le centre et l'est du Hainaut et dans la moitié du Brabant wallon qui s'étend au nord du Hainaut ».

À titre documentaire et orthographique, ajoutons un petit recueil de phrases ou d'expressions d'auteurs hennuyers qui ont employé ce temps du verbe esse. Nous modifions les graphies quand il est nécessaire.

Frameries. De JOS. DUFRANE, *Oeuvres*, t. III; p. 20 : *lès minteries él' (écrit aitent) co toutes caudes quand d' su rintré rorcè*. — p. 23 : *đj'ai sintu tout de suite que c'et (écrit eit) té qu'avout v'nu fey alèy t' sale gueule su m' compte*. — p. 27 : *Si Gustin ét (eit) co cè, i vos l' diroùt come mè*. — p. 50 : *Èt lès anciens martirs n'él' ni si trisses què vous in d-alant au suplice*. — p. 64 : *Lès ciys qui n'él' niy mòrts cryiinn't come dès fichaus*.

Pâturages. De HENRI RAVELINE, *Pou dire a l'escriène*; p. 3 : *c'él' co au tamps... Èl forge ét' bèle*; p. 4, *t-aussi grand qu'il ét'*; p. 10 : *vous pinséz bié si on ét' binaise*; p. 14 : *il ét' co la tous lès trois* (écrit étent). — Exemples à corriger de la *Parabole*, p. 142.

Thuin. De Wallonia, III, 42 : *s'il it vrai yèr*.

Beaumont. *Parab.*, p. 156-157 : *quand il it co bin lon ; èl pus vieus qu it d'ssus lès tchamps ; vo frère it mourt ; il it piérdu*.

Charleroi. De JACQUES BERTRAND, dans LEMOINE, étude sur Horace Piérard, etc., p. 9 : *mais, par maleur, il èt trop tard*.

Montignies-le-Tilleul. De JULES SOTTIAUX, *Walla*; p. 8, *l' maison n'it jamais toute seule*; p. 19, *i li cheneut qu'il it bin haut*; p. 39, *c'it dès gros vilæges*.

Courcelles. De AUG. LAURENT, *Vwèyâðje dè noces*; p. 7, *c'it tous mindeuts d' mourmoulètes* (écrit ci); *èle in't si hé salées què đj'ai yeù l' goyi tout scrèpè* (écrit elles inent); p. 9, *c'it tous bias boutiques* (écrit ci); p. 10-11, *qu'est-ce què c'it d' ça qu' vos ariz dit dès viërs?* — *C'it dou vèrmicèle*. — *Ça n'it né vèrt ni rouðje, ça it tout blanc!* (écrit ci, ni, i).

Luttre. De AUG. DUBRUIT, *Ène sourtie dè no sóciété*; p. 4, *mi qu'estas si bi quand đj'i đyonne ome* (écrit đji); p. 6, *si đj'i a s' place* (écrit đji); p. 15, *c'est ça qu'il it si subtil*; p. 24, *quand m' đgournée it faite* (écrit i); p. 27, *đj'ai pinsé qu' c'it in aij* (écrit ci); p. 32, *c'it m'n intision* (écrit ci); p. 39, 52, *c'it pou rire* (écrit ci); p. 44, *come s'il it ci*; p. 46, *vè-le-la, wê, l' ci qu'it coûtechî dins m' lit*.

Notes d'Étymologie et de Sémantique

51. wall. **mwèhené**

Le coryza ou rhume de cerveau est désigné en Wallonie par des formes si disparates sous un air général de parenté qu'on n'oserait les tenir a priori ni pour des mots différents ni pour de simples variantes. Il sera donc intéressant de les comparer, de les classer, d'en déterminer l'origine.

Nous commencerons par dresser une liste des formes à nous connues en opérant dans cette liste un premier classement provisoire.

- I a. **mwèrgañé** à Faymonville-Weismes, J. BASTIN, *Voc.* ;
mwèrguné à Vielsalm ;
mwarguné à Stavelot, Malmedy, Ovifat ;
marguiné, aux environs de Stavelot (comm. de M. Lucien Foulon, qui a entendu le mot à la pêche) ;
b. **mwèhené** dans la région verviétoise ; il est noté par REM.², II, 320, et par LOBET, 367, v^o *moihnai* ; il faut citer en outre un participe **èmwèhené**, enrhumé, enchiffrené : *on laid èmwèhené* = un laid morveux (à Dison, comm. de M. Guill. Crützen) ;
mèhené à Sart (comm. de M. l'instituteur Michoël) ;
mwèhené dans la région liégeoise ; noté par GGGG., II, 128, FORIR, II, GOTHIER, 197, HUBERT, 175 ; de plus il y a un verbe **èmwèhener** dans J. WILLEM, *Dict. de rimes* ;
mwèhené à Gouvy, Manhay, Grandménil, Villers-S^{te}-Gertrude ; à prononcer avec *h* plus mouillé, comme dans l'all. *ich* ;
mwènehé à Grandménil (de deux autres personnes) ;
mouhené à Durbuy ;
mwèhènia, -gna, -na à Pailhe, Vyle-Tharoul, à la limite entre le dialecte liégeois et le namurois ;

II. **matcherê** à Cherain (A. SERVAIS, *Vocab.*), à Houffalize. (Cette forme est aussi indiquée par GGGG. comme ardennaise, à la fin de son article *machuria*, II, 50, mais probablement d'après SIGART, 160) ;

matcheré à Ortheuville, dépendance de Tenneville (entre Laroche et Saint-Hubert), à Pussemange (enclave du Luxembourg au sud de la prov. de Namur) ;

matchuré à Bande, Wavreille, Marche ; à Saint-Hubert (d'après PAUL MARCHOT, *Le patois de St-Hubert*, dans *Revue de philol. fr. et prov.*, 1890) ;

matchuria à Belvaux-lez-Wavreille (au sud de Rochefort) ;

machuria à Namur ; SIGART, 241 ; GGGG., II, 50 ; PIRSOUL, II, 6, ce dernier probablement d'après GGGG., car il présente le mot comme peu usité ; — la forme *macharia*, que donne d'autre part SIGART, 160, paraît due à une faute d'impression ; sinon, elle doit être lue *macharia* avec *a* amui ;

machurnia à Denée (entre Dinant et Fosses) ;

matchurnia à Lustin (entre Dinant et Namur) ; à Stave ;

machuret, donné comme ancien-français par GGGG., II, 50, nous ne savons sur quelle autorité ;

macriau en rouchi ; SIGART, 241 ; GGGG., II, 50, probablement d'après SIGART.

magra, à Charleroi, d'après une chanson d'HORACE PIÉRARD, dans J. LEMOINE, *Horace Piérard...*, 3^e éd., p. 78 : *si t'as l'magra, ti stièrniras...* ;

macerel, anc.-franç., dans GODEFROY : « ceste herbe... seiche les humeurs qui grievent au pis, et font bien aler a chambre, et si garist du macerel » (*Liv. de fisiq.*, ms de Turin, fo 18 v^o) ;

makeriel, ibid. : « il a souvent le makeriel » (A. DU PONT, *Roman de Mahomet*, 451, éd. MICHEL) ;

makèrné, **inmakèrné**, **inmakièrné**, participes passés, enchiffrené ; SIGART, 241, 160, et GGGG., II, 50, probablement d'après SIGART ;

matrè, à Cambrai, recueilli par VERMESSE, 330, dans HENRI CARION, 11^e épistole, p. 42 ;

enmatrelé, participe passé, enchiffrené ; donné comme anc.-franç. par SIGART, 160.

Nous n'avons trouvé aucune mention du mot dans DELMOTTE ni dans CORBLET.

Ce mot tombe en désuétude. Il est évincé en wallon par le terme banal *freûd* : *dg'a on freûd, atraper on freûd*. En pays gaumais, on dit *rème* : *dg'à la rème*. En Wallonie allemande, on emploie d'ordinaire le terme germanique des dialectes de l'Eifel et du Grand-Duché : *chnop* à Faymonville, *chnoup* à Malmedy, termes que donnent les dictionnaires wallons locaux de VILLERS et de SCIUS. Ailleurs, le mot *catâre* sévit, emprunté à la langue scientifique. À Nivelles, a côté du substantif *catâre*, survit le participe *inchufèrlé*, enchiffrené, que nous citons pour mémoire.

Disons maintenant où en est l'explication des mots de notre liste. Les propositions étymologiques de Sigart, qui nous plongent dans le celto-breton, le celto-gallois, l'hébreu, ne méritent pas de nous arrêter. Cependant, p. 241, il rapproche *macriau-rhume* du liégeois *mark*, cauchemar, et de *maquet*, coup de folie, comparaison que la sémantique n'imposait guère... Grandgagnage, II, 128, fournit pour *mwehené* une conjecture étymologique, l'allemand *morsch*. Au contraire, il rapporte *machuria* et *macriau* au français *mâchurer* (II, 50). Que ces suggestions aient quelque valeur, ce n'est pas impossible ; mais, faute de démonstration, le lecteur ne saurait en juger. Aujourd'hui, le devoir de la philologie, si vraiment elle est en progrès, sera de tenter cette démonstration, d'abord en y apportant plus de faits et en comparant un plus grand nombre de formes, puis en serrant le problème de plus près au double point de vue de la phonétique et de la sémantique. Ainsi, du moins, au lieu de vagues rapprochements et de décevantes nébuleuses à résoudre, le lecteur pourra contrôler pas à pas les arguments et les raisonnements ; il lui sera possible d'ajouter, de retrancher, de réparer. Les défauts de l'information, les défaillances de la critique lui apparaîtront. Le cas échéant, il aura le plaisir de constater la solidité des maté-

riaux et la validité des preuves. Bref, il pourra se créer une conviction, choisir et perfectionner sans avoir besoin de tout refaire.

Dans le cas présent, notre premier but sera donc de rechercher si l'ensemble des formes citées n'est qu'un faisceau de variantes ou si nous avons affaire à des mots différents ; le second sera de remonter aux origines. Notre classement provisoire, opéré d'une façon assez superficielle, a dû se contenter de réunir d'une part les formes en *-nê*, *-né*, *-nia*, c'est-à-dire en *-n* + suffixe *-ellum*, d'autre part les formes en *-ré*, *-ré*, *-ria*, *-riau*, c'est-à-dire en *-r* + suff. *-ellum*. Cependant nous avons vu bientôt qu'il fallait introduire des correctifs dans ce classement. Le désir de ne point séparer des formes namuroises évidemment connexes nous a constraint de laisser dans le second groupe deux formes en *-nia* : *machurnia* et *matchurnia* à côté de *matchuria* et *machuria*. Nous avons dû rattacher au premier groupe un verbe *èmwèhener* et dans le second insérer des participes *makérné*, *inmakérné*, *inmatrelé*, à côté des substantifs correspondants. Poussons maintenant la comparaison plus avant et abordons le premier groupe.

Peut-on réduire ces formes variées à l'unité ? Voyons ce que l'on peut éliminer d'emblée en commençant l'examen par les cas les plus simples.

Les quatre premières forment un bloc dont l'unité n'est pas contestable. Dans la suite, il est évident que *mèhené* est une réduction de *mwèhené* comme *marquiné* est une réduction de *mwarguiné*. En présence des autres formes constantes et bien assises, *mwènehê* apparaît comme une corruption isolée, où *n* et *h* ont changé de place. Cette déformation a pu se faire sous l'influence de *cwènehê*, *panehê*. Il est bon de noter ces variantes, encore que personnelles, parce qu'elles peuvent se fixer dans une famille et s'étendre même de proche en proche. Ainsi nous avons encore entendu *mwènehê* ailleurs, de la bouche d'une personne de Dison. La personne s'est reprise aussitôt, en entendant le mot prononcé par son compagnon. Néanmoins le fait prouve

que ces métathèses sont plus fréquentes qu'on ne croit. Si elles se résorbent souvent, elles peuvent aussi se substituer aux formes légitimes.

Mwèhenia est une variante semi-namuroise du liégeois *mwèhené*, avec *-ia* du namurois et *h* du Nord-Est wallon. La limite entre *h* et *ch* venant de *sc*, *exc* (¹), qui a été tracée par Cl. Boclinville dans les *Mélanges wallons*, passe juste au sud de Pailhe et de Vyle, tandis que la limite entre *-ia* et *-é* passe au nord. De là l'hybride *mwèhenia*.

Pour que *mouïsené*, de Durbuy, apparaisse identique à *mwèhené* et qu'un profane en veine d'étymologie populaire ne soit pas tenté d'y voir un vulgaire « mouche-nez », il faut prouver l'identité de *mou-* et de *mwè-*. Cette identité n'est possible que dans une seule circonstance : *ou* et *wè* n'alternent dans nos dialectes que s'ils proviennent de *o* ouvert, entravé par *r* ou *s* et placé dans une syllabe atone. Ainsi *pourcé* (var. *porcē*), du latin *porcellum*, est de la même racine que *pwèrtchi* (var. *pwartchi*), du latin *porcarium*. *Cougnouûle*, *cwegnouûle*, *cwènioûle* (cornouille) sont des variantes dialectales issues du latin *cornuc'la* (²). Enfin, pour en arriver au mot qui nous occupe, je

(¹) Cf. *haver*, *chaver*, de *excavare*; *hover*, *chover*, de *scopare*; *heure*, *cheûre*, de *excutere*; *dihinde*, *dichinde*, de *descendere*.

(²) Expliquons la chose un peu plus au long pour les lecteurs non spécialistes : *pwèr* vient de *porcu(m)*, où la syllabe *por-* est la syllabe accentuée. *cwène*, *cwane* vient de **corna(m)*, où *cor-* est la syllabe accentuée. De même pour *cwèr*, *cwär* (extrémité), de cornu; pour *cwèr*, *cwär* (corps), de *corpus*; pour *fwèce*, *fwace* (force), de *fortia*; *fwèce*, *fwace* (porche), de *porticu(m)*; *cwèsse*, *cwasse* (côte), de *costa(m)*, *gwaðge* (gorge), de **gorga(m)*. Mais la diphongaison de *or*, *os* n'est plus de règle dans une syllabe atone : tandis que *porcum* devient *pwèr*, *porcellum* deviendra *porcē* ou *pourcē*. Si *costam* devient *cwèsse*, *costatum* devient *costé*. De même, comparez *goûrðjer*, *goûrðjon* à *gwaðge*, *tôrser* à *twatche*, *twètche*. On constate donc dans ces exemples les traces d'une ancienne apophonie que l'analogie a le plus souvent fait disparaître. Tantôt les dérivés ont été refaits d'après les formes fonda-

dis que *moušené* et *mwèhené* sont des variantes légitimes à condition que la racine soit *mor-* plus une consonne à déterminer, condition à retenir pour le moment de la recherche étymologique.

Y a-t-il moyen de rattacher aux formes précédentes celles de la région Faymonville-Malmedy-Stavelot-Vielsalm ? La difficulté porte sur trois points. 1^o L'alternance *mwèr-/mwar-* ne peut provenir que de *mor-* suivi d'une consonne. Mais, puisque nous avons déjà trouvé la même chose pour l'alternance *mwè-/mou-*, il y a donc concordance entre toutes ces formes pour ce qui concerne la voyelle *o* ouvert, et il ne reste à expliquer que la présence ou l'absence de *r*. Il suffit, pour régler ce point, de faire observer que l'*r* disparaît quand la voyelle de la syllabe suivante devient muette ou quand il devrait y avoir trois consonnes étymologiques consécutives ; exemples : *stwèrdou*, *stwède*; *i stwèrdreùt* devient *i stwèdreùt*⁽¹⁾. Dans le cas présent, ce qui fait

mentales en *wè* ; tantôt ce sont des composés plus récents qui conservent le *wè*. L'unification a dû commencer par les cas où *or*, *os* tombaient dans une syllabe initiale (*cwèrdē*) ou dans une syllabe tonique secondaire (*ècwèdelē*). Mais l'analogie ne plie pas tous les mots en un clin d'œil à cette unification ; elle nivelle pendant des siècles. Elle n'atteint pas exactement les mêmes mots dans tous les dialectes ni à la même époque. Le verviétois qui dit *ècwèdeler* (* *encordeler*), dit toujours *atoûteler* (* *entorteler* = entortiller). Il est donc possible que telle région prononce *cwègnouûle* quand telle autre dit *coughnouûle* et, par conséquent, pour en revenir au mot en question, il est possible que Durbuy ait *moušené* quand plus au nord on prononce *mwèhené*.

(1) Autres exemples : 1^o il y a une muette à la syllabe finale : fr. gorge, ard. *gwadje*; fr. porche, w. *pwèce*, *fwace*; fr. force, w. *fwèce*, *fwace*; fr. corde, w. *cwède*, *cwade*; fr. morte, w. *mwète*, *mwate*; fr. écorce, w. *hwèce*, *chwace*; fr. amorce, w. *amwèce*, *amwace*; 2^o il y a une muette à la syllabe protonique : à *mwèrtî*, mortier, correspond *mwèterou* (pâte épaisse, sorte de papin); à *èpwèrter*, emporter, correspond *èpwèterans*, emporterons; à *Marcour* (village du Lux.) correspond *Macré* = *Makerê* (petit-Marcour). Les exemples sont d'ailleurs innombrables. — Il faut se défier des emprunts, si nombreux, comme *pôrtier*, *pôtière*, *côrdonet*, *pôrculène*, *côrsèt*, *côrsulet*, *môrtel*, *fôrteune*. Parfois les emprunts sont assujettis au joug de l'analogie : *fwèrteune*, *pwèrti*.

changer le *mwèr-* de *mwèrguné* en *mwè-* dans *mwèhené*, c'est l'amuïssement de la voyelle dans la syllabe suivante. Cet amuïssement est le second point à traiter. 2° En effet, ce que Grandgagnage écrivait *moihnai*, nous l'écrivons *mwè-he-né* comme provenant de *mwèr-he-né*. Si l'on observe que *boton* produit *abotener* pour *abotoner*, qu'il en est de même pour *macener*, de *maçon*, pour *mohinète*, de *mohon* (maison), pour *bordiner*, de *bordon*, pour *pàrlar* en regard de *parole*, pour *diner*, *d'ner* en regard de *done* (donner, il donne), on conclura qu'une voyelle tonique *o* s'amuït en *u*, *i*, *œ*, *e*, *e* muet quand elle passe en syllabe antétonique. *Mwèrguné* tend donc à devenir *mwèrguené*, *mwèg'né*. 3° Nous voilà bien près de *mwèhené* : l'unique difficulté qui reste est la présence de *g* dur d'un côté, *h* de l'autre. Cette alternance n'est pas régulière, mais tout le monde conviendra que la différence n'est pas assez considérable pour nous forcer à conclure contre l'identité des deux formes. Il y a d'ailleurs d'assez nombreux exemples d'explosives gutturales *g* et *k* alternant d'une région à l'autre avec les palatales *ȝ*, *tch*, ou avec les fricatives correspondantes *h*, *h*, *j*, *ch*. Ces divergences s'expliquent par le phénomène de l'emprunt. Tantôt le liégeois emprunte au namurois, qui a emprunté au rouchi, ou *vice-versa*. Tantôt le picard a influé au moyen âge sur les emprunts de nos scribes et sur la langue générale ; tantôt les formes insolites ou qui détonnent dans une série sont des apports récents du français ; ou bien ce sont les dialectes germaniques avoisinants qui nous présentent les mêmes mots avec des variations analogues aux nôtres, et les lieux d'emprunt ou d'interpénétration sont multiples. Nous ne rechercherons pas maintenant laquelle de ces explications convient pour *mwèrguné-mwèhené* ; ce que nous en disons n'a d'autre but que de justifier notre conclusion à l'identité des deux formes.

Voyons si les mots du second groupe se laisseront aussi ramener à l'unité.

Dans l'ardennais *matchrê*, le groupe *tchr* n'est pas wallon, *tch* et *r* ne peuvent faire partie de la même syllabe : il faut donc

écrire *matcheré*. Dès lors il n'y a pas à douter que *matcheré*, *matchuré*, *matchuria*, *makeriel* ne soient de simples variantes dialectales, où *u* et *e* alternent à la syllabe protonique, où les finales représentent le même suffixe -ellu(m).

Mais *matchuria* et *machuria*, qui ont le même sens, ne présentent que la différence de *ch* à *tch*. Cette différence n'est pas légitime et il faudra l'expliquer ; néanmoins l'identité s'impose. Même conclusion pour *machuria* et *machurnia* : il y a la différence de l'*n*, chose étrange sans doute et que nous retrouvons dans *tahuria*, *tahurnia* (GGGG., II, 413). Il serait trop facile de s'en débarrasser en parlant d'une façon générale de corruption, de déformation ; mais, en attendant que nous trouvions une explication plausible, qui oserait, en dépit de cet *n*, nier l'étroite parenté de ces mots ?

Passons aux formes du Hainaut. Mis en présence du namurois *machuria*, le rouchi *macriau* apparaît moins semblable. Mais, d'abord, il faut se garder de prononcer *ma-cri-*au** en divisant *-iau* qui est monosyllabique ; la forme est *makeriau*, *mak'r*iau** par amuïssement de la voyelle protonique. Si maintenant on opère sur *machuria* les changements de *ch* wallon en *k* picard et de *-ia* en *-iau*, on obtient *macuriau* ou *makeriau*.

Le *magra* de Piérard, à Charleroi, doit être comparé à *macriau*. C'est une forme corrompue pour *magria*, à lire *mag'ria*. La terminaison est du dialecte namurois, le corps du mot est du rouchi : un vrai type de la zone de transition où les hybrides ne manquent pas !

Le *matré* recueilli par VERMESSE doit aussi avoir eu trois syllabes, soit *materé*. Ce dernier est issu de *mak're* avec le *k* picard palatalisé au stade *k'*. (Cf. Meyer-Lübke, *Gramm.*, § 403.) À moins qu'on ne préfère y voir une simple permutation de *k* en *t*, comme il y en a de nombreux exemples⁽¹⁾. Quant à la finale *-é*,

(¹) Cf. *tronkelet* pour *cronkelet* (CORBLET), *tahuite* et *cahuite* (CORBLET), *chartutier* pour *charcutier* (A. LEDIEU, *Petite gramm. du patois picard*), *mathelier* (VERMESSE) et *macherier* (CORBLET), *satiau* et *sakiau* (VER-

il y a lieu de douter. Le dérivé *enmatrelé* nous reporte à un substantif *matrel*, *materel*, à suffixe -ellu(m). Mais, comme la forme de ce suffixe est -ian dans le dialecte de Cambrai de CARION et dans celui de Douai de VERMESSE, il faut admettre que *matré* a été emprunté par CARION à quelque région voisine (-ellum devient -é dans le Boulonnais), ou bien supposer quelque substitution de suffixe.

Y a-t-il maintenant moyen d'établir un pont entre les deux groupes ? Grandgagnage n'y a pas songé. Dans son article *machuria-rhumé*, ce n'est pas à *mwèhené* qu'il pense, mais au français *mâchurer*, w. *maherer*, et les apparences militent en sa faveur.

Il existe en effet dans le dialecte rouchi, à côté de *macriau*, *matré*, etc., un substantif m. pl. *macuriaus*, variante *maturiaus* (SIGART, 230; VERMESSE, 320), désignant spécialement les brins de suie lancés par les cheminées d'usine, qui sont l'effroi des ménagères parce qu'ils retombent sur le linge étendu au soleil et le « mâchurent » de vilaine façon. Ce mot appartient sans conteste à la famille qui contient le français *mâchurer*, anciennement *mascherer*, *maschurer* (*mascurer*, var. *mascerer* dans *Aliscans*, v. 3160), le provençal *mascara*, le liégeois *maherer*, l'ardennais *machurer* (Laroché) ou *machuré* (Saint-Hubert), le gaumais *machoréy*. Ce verbe a son correspondant en néerlandais : *mascheren*, variantes *maschelen*, *maeschken*, que KILIAAN traduit très bien par « maculis deformare, squalore inquinare, commaculare ». Les formes romanes viennent-elles d'un dialecte bas allemand, ou faut-il se contenter prudemment, comme fait le *Dict. général*, de leur assigner un radical germanique *mask*, tache? c'est une question de détail qu'il n'est pas à propos d'étudier ici. En tout cas l'alternance dialectale wallonne *machurer/maherer* prouve que le primitif avait bien *sc*, comme *buker*, autrefois *busker*, du

MESSE), *maturiaus* et *macuriaus* (brins de suie; SIGART), *pétale* et *pècale* (PIRSOUL), *trocale*, *crociale* et *cocrale* (REMACLE, v° *tournai*), *ècricwèje*, tricoise (Dinant).

rouchi, correspond à *bouhi* du Nord-wall. et *boucher* (frapper) du Sud-wall., comme *buke* correspond à *bouhe*, *bouche* (bûchette). Au contraire, *c* simple et *cc* donnent l'alternance *k/tch*: *campum*, montois *camp*, w. *tchamp*; *canem*, m. *kié*, w. *tchin*; *capellum*, m. *capianu*, w. *tchapia*, *tchapé*; *vaccum*, m. *vake*, w. *vatche*; *buccam*, m. *bouke*, wall. ard. *botche*; *saccum*, m. *sac*, w. *satch*, *setch*. Si donc ce *macuriaus* existait en namurois, il aurait la forme *machurias* avec *ch*. Le dictionnaire manuscrit de Detrixhe enregistre pour Stavelot la forme *maheré*, qui est en tout point concordante. Donc, bien que le mot *machurias*-parcelles de suie soit absent du *Dict.* de PIRSOUL, lequel enregistre seulement *machuria-rhume*, nous admettons qu'il peut exister. C'est donner certainement beau jeu à Grandgagnage : nous insérons ainsi un moyen terme entre *machuria-rhume* et *macuriaus*-parcelles de suie. Néanmoins, si séduisante que devienne son explication, nous ne pouvons nous résoudre à l'accepter.

Tout d'abord la sémantique n'est guère favorable au rapprochement. Il faudrait déjà une imagination complaisante pour assimiler des brins ténus ou des filandres de suie à un coryza ou aux mucosités d'un rhume. Mais tel n'est pas même le vrai sens de *macuriaus* : le mot ne signifie rien d'autre que « ce qui mâchure », du noir, du cirage, du cambouis, des ingrédients capables de tacher, et considérés non en eux-mêmes, mais en tant que taches et salissures. Detrixhe définit l'expression concordante de Stavelot, *maheré*, par « tout ce qui noircit en le touchant », formule un peu gauche qui signifie non pas « ce que le toucher fait noir », mais « un pâté d'encre, de couleur, de suie, etc., qui *vous* noircit, vous mâchure, quand *vous* le touchez ». Voyez au contraire la série des mots signifiant rhume : ils ont un sens presque technique. REMACLE dit : *g'arè l' mwèhené* ; Carion dit : *il avot èl matré*, et A. Dupont au XIII^e siècle : *il a souvent LE makeriel*, avec l'article défini, comme le gaumais dit *avoir LA reume* (le rhume), comme on dit *avoir LA fièvre*, *LA rougeole*, *LA scarlatine*.

Quant à la ressemblance phonétique, elle est à son maximum, il est vrai, en namurois. Mais, faute d'avoir des séries de formes assez nombreuses, Grandgagnage n'a pas vu que *machuria* était au carrefour de deux routes très différentes. S'il avait connu les deux groupes *mâchurer-macuriaus* - **machuria-machurer-machorèy-machurè-maherè-maherer*, d'une part, et *makeriel-matré-macriaug-magra-machuria-matchuré-matcheré*, aurait-il encore admis que ces deux séries de mots, coexistantes d'un bout à l'autre de la Wallonie, si différentes de sens et de forme, fussent de la même origine ? Grandgagnage n'a connu que leur point d'intersection *machuria*.

Le passé n'est pas plus favorable à l'identification proposée par Grandgagnage. On ne peut séparer *macriaug* et *machuria-rhume* des formes picardes anciennes *makeriel*, *macerel (ke)* enregistrées par Godefroy. Si *makeriel* était apparenté au français *mascherer*, il aurait revêtu, en picard, au XIII^e siècle, à l'époque du *Roman de Mahomet*, les formes *makeriel*, *maskerel*, ce qui est faux.

Cette réfutation a pour résultat de dégager les deux séries de mots, celle qui signifie « tache de suie » et celle qui signifie « rhume ». Mais nous voudrions pousser au delà de cette conclusion négative.

Revenons à nos listes du début. Ces deux groupes ont des points de ressemblance, mais ils ont aussi des différences si caractéristiques que la première impression n'est guère en faveur de l'unité. Combien *machuria-rhume* est plus conforme à *macuriaus* qu'à *mwèhené* ! Nous avouons en toute humilité que *matcheré* ne semble rien avoir de commun avec *mwèrguné*, ni *mwèhené* avec *matré*. Cependant si, au lieu de rapprocher violemment les extrêmes de chaque groupe, on voulait bien comparer les formes intermédiaires, qu'arriverait-il ?

On jugerait qu'il est tout de même étrange que le namurois connaisse les formes *machurnia* et *matchurnia*, avec *-nia* identique à *-nè* du premier groupe. Hasard ou contamination ? Mais cet *n* se retrouve encore dans les participes *makerné*, *inmakièrn*

du Hainaut. On aurait donc peine à croire que cette identité de finales fût fortuite. D'autre part, toutes les variantes que nous avons recueillies de la région namuroise ne peuvent pas être au même degré légitimes : le fait de tabler de préférence sur *machurnia* frappe de bâtardeuse les formes en *-ria*, *-riau*; partir au contraire de *machuria*, c'est condamner le reste et aller se perdre sur la route de mâchurer. Comment donc procéder ?

En présence de formes hétéroclites dont on ne peut déterminer autrement la valeur, il faut discuter les diverses hypothèses possibles et choisir entre ces divers systèmes en raison des probabilités, des conséquences et des résultats.

Première hypothèse : *machuria-rhume* est la forme légitime, ce qui n'implique nullement qu'on doit la confondre avec un **machuria*-suie supposé. Dès lors *machurnia* est une forme corrompue dans sa finale. L'écart peut se justifier de deux manières : ou bien l'on a affaire à un dérivé comme *dilofurner* ou *a&jincener* en face de *dilofrer* ou *a&jinci*; ou bien le mot a été refait sur une des formes du Nord-Est, *mwèhenia* ou *mwèhené*. Dans cette hypothèse aussi, toutes les autres formes en *tch* du Namurois et du Luxembourg sont irrégulières, ou bien il faut leur supposer un autre radical.

Seconde hypothèse : *matchuria* est la forme légitime, ce qui justifie toutes les variantes en *tch*. L'apparition de *n* s'expliquerait comme ci-dessus, par une contamination; celle de *ch* serait due à une autre contamination avec **machuria*-suie.

Troisième hypothèse : c'est *machurnia* qui est la forme légitime, *machuria* qui est déformé sous l'influence d'un autre mot analogue. Une vraie confusion se serait produite entre les deux mots. Cette supposition n'est pas plus favorable aux variantes en *tch*. Elle a cet avantage de rattacher le second groupe au premier et de ne pas nous mettre en présence d'une nouvelle série de formes dont l'étymologie reste invisible. Avantage équivoque peut-être. Elle a aussi l'avantage d'expliquer *inmakerné*, chose d'autant plus importante que le mot ici n'est pas un dérivé de

machurnia, mais un verbe, qui a l'*n* sans avoir le suffixe -ellum.

En résumé donc, prendre comme forme fondamentale *machuria* ou *matchuria* nous conduit à une impasse. On est forcé de rejeter l'étymologie de Grandgagnage et l'on n'en voit pas d'autre; choisir *machurnia*, c'est peut-être se créer de grands embarras de démonstration, mais c'est la seule issue possible à nos yeux.

Ce que nous avons donc à faire, c'est de comparer *machurnia* à *mwèhené* et *mwèrguné*. Nous avons vu que *mwèhené* suppose une forme antérieure **mwèr-hū-né*. Celle-ci serait en namurois, en observant les concordances phonétiques nécessaires, **mwar-chu-nia*. Mais, si on réfléchit que *mortariolum*, devenu à Liège *mwèterou*, est en namurois *matrou*, la forme **mwarchunia* peut avoir été réduite à **marchunia*. Cette dernière a pu ensuite subir l'accident assez commun de la métathèse de *r*, ce qui donne *machurnia*.

D'après ce système, *makerne* sera de même pour *markené*. *Machuria* aura perdu l'*n* par confusion avec **machuria*-suie, et c'est toute l'influence qu'on accorderait au groupe *mâchurer*. Le rouchi *makeriau*, *macriau* s'expliquera de même comme traduction d'une forme namuroise *macheria*. La variante *matcheria* ou *matchuria*, encore plus fautive, mais qu'il faut bien accepter telle quelle si on ne veut pas en faire aussi un mot à part, expliquera les formes luxembourgeoises. Un mot difficile à prononcer, et sans famille qui le protège en son intégrité, et importé d'ailleurs, court grand risque de se déformer. À nos yeux c'est le namurois qui n'a pas su conserver l'intégrité du terme primitif; il l'a déformé de diverses façons et il a transmis à l'est et à l'ouest des variantes bien délabrées.

Rien d'étonnant à cela si le mot vient du Nord. Or, nous avons éprouvé, en étudiant le premier groupe, qu'il présentait déjà dans la province de Liège et la Wallonie prussienne des divergences dialectales notables. Rien d'étonnant non plus à ce que le mot vienne du Nord et ait une origine germanique, puisque

le latin ne nous offre rien de satisfaisant et que les formes les mieux conservées paraissent être justement celles de la frontière linguistique. Le problème étymologique se réduit donc, dans notre système, à chercher la famille germanique de *mwèrguné-mwèhené*.

Nous avons déjà montré que la syllabe qui a donné naissance à *mwèr-/mwar-/mwè-/mou-* ne peut-être que *mor-* suivi d'une consonne. La consonne suivante est-elle impossible à restituer ? Dans l'hypothèse de l'identité fondamentale de tous ces mots du premier groupe, cette consonne aurait abouti en wallon à *g* dur et à *h* ou *ch*. Elle devrait donc être *g* dur pour expliquer *mwèrguné*, ce qui nous donne une racine *morg-*, un *sch* pour expliquer *mwèhené* et *machurnia* en même temps, ce qui nous donne une racine *morsch-*. Peut-être aussi les dialectes germaniques de la frontière se présentaient-ils déjà avec des variantes diverses. Si l'on trouvait une variante *morc-*, elle expliquerait le *tch* des formes luxembourgeoises sans passer par l'hypothèse d'un emprunt au namurois (ex. : *pwætcherèsse* (*porcariu + issa*), *vætcherèsse* (*vaccariu + issa*)).

Or le petit *Wörterbuch der Eupener Sprache* de TONNAR et EVERE, p. 120, nous donne MÖRG et MÖRV comme correspondants du haut-allemand *mürbe*, friable, pourri, blet, mou, fondant, pulvérulent. Le *Wörterbuch der Elberfelder Mundart* de BRUNO BUCHRUCKER, p. 107, donne les formes MÖRF, MÜRF, qui ne nous intéressent pas ici, et MORSCH. Le dictionnaire général de MOZIN connaît *morsch*, *molsch*, *mülsch*, *mürbe*, *mürbig*, *molm* et *mulm*, *molmig* et *mulmig*, *mulmicht*, *mulsig*, *mulsicht*. Le subst. *mulm* signifie « gravois, poussière de bois pourri ». Les verbes *mürben* et *mulmen* signifient « devenir friable ». On trouve même *mutsch* au sens de « *mürbe werden lassen* » dans un petit vocabulaire, *Die Eifel in ihrer Mundart* (par D. HECKING, Prüm, 1890; p. 59). Quant à l'état ancien de la langue, WEIGAND nous offre comme variantes de *morsch* les graphies *mursch* (1482), *morsch* (1562), *murs* (1548), *mors* et *mürs* (1691). Le verbe

zermorschen (tomber en poussière) existe au XIV^e siècle. Le petit dict. d'Eupen déjà cité donne encore le mha. *murc*, néerl. *mork*. Cette variété de formes pourrait être étudiée avec plus de précision par un linguiste allemand mieux outillé que nous : contenus-nous de les ranger en deux séries, celle des formes terminées par *b*, *v*, *w*, qui ne nous intéresse pas directement, et celle des formes en *sch*, *s*, *g*, *k*, qui suffit amplement pour expliquer la variété des formes wallonnes. Sans doute il s'est produit ici, avec plus de complications, le phénomène que nous avons signalé jadis pour *bètsâles*, *bétâles*, *pétaules* (¹), qui prenaient *ts* dans le voisinage de *bezahlen* et *t* dans le voisinage de *betalen*.

Quel est le rapport sémantique entre *morsch* et *mwêhené*? D'après Mozin, l'adjectif *mürbe* nous avertit seulement que la dureté est diminuée sans viser une cause déterminée : (viande) amollie (par la cuisson), (fruit) fondant (par la maturation), (bois) devenu friable et sans consistance; *morsch* signifie en plus que cet état est produit par un commencement de pourriture, de décomposition : (bois) pourri, (bois) malandreux, (dent) cariée, (poire) pâteuse; *mulmig*, qui est de la même racine que *mehl*-farine, signifie plutôt pulvérulent, la décomposition en poussière plutôt que la blettissure ou la pourriture. Si donc *mwêhené* et ses congénères viennent de *morsch*, c'est le ramollissement des parties tuméfiées qui est indiqué par ce mot.

Mais *morsch* n'est qu'un adjectif. Entre *morsch* et le diminutif *mwêhené*, il manque un substantif sans suffixe *-é*. Puisque *zermorschen* et *morsch* sont dûment constatés, ils permettent de supposer l'existence d'un substantif dialectal, ne fût-ce que *das morsch*, le ramollissement.

Enfin, pour justifier l'emploi singulier du suffixe *-é*, nous ferons une comparaison. De même qu'un *plâstré* est une portion, une unité de plâtre, de chaux ou de chose qui y ressemble, papin, pâte, capilotade, olla podrida ; de même qu'un

(¹) *Projet de Dict. gén. de la l. wall.*, 1904, p. 32.

maheré est un barbouillage, un ensemble de choses qui fait tache sur un fond uni et propre, par exemple sur du papier blanc, mais aussi sur les mains ou sur un vêtement, ou encore ce qui trouble par endroits un liquide ; de même le *mwèhené* serait le résultat concret, visible et localisé de la tuméfaction.

Une longue étude ne va point sans observation des terrains adjacents. Qu'on nous permette donc deux corollaires.

Il semble bien que *morve*, aux trois sens de mucus, de maladie du cheval et de la pourriture des laitues, doit être rapporté à l'all. *mürbe*, *murw*, *murf* cité plus haut. Le port. *morma* et l'espagnol *muermo* s'accommoderaient de la variante *murm*, *mulm*.

Le français *morgue* lui-même pourrait être rattaché à *morg* si l'on parvenait à ressaisir le sens premier du mot. Du Cange emprunte au glossaire du grammairien lombard Papias (1053) un mot *norga*, qui est défini par « sordes naris », c'est-à-dire mucus nasal. Il annonce qu'il corrige l'éditeur de Papias et certains manuscrits qui portent « sordes maris », sans dire les raisons de son choix. Cet article de deux lignes ne contient pas d'exemple, pas d'autre source du mot que le glossaire de Papias. S'il est permis de s'appuyer sur un aussi fragile faisceau, nous hasarderons cette conjecture qui mettrait beaucoup de choses d'accord : La note première de Papias portait « *morga*, sordes *naris* » ; lui ou un autre copiste l'a transcrit en « *norga*, sordes *maris* », note qu'on a ensuite partiellement corrigée. Ainsi serait constituée une série *morg*, *morga* et *morgue*. Subsidiairement, on peut accepter *morga* en lui laissant la même origine ; il y aurait eu dans la forme recueillie par Papias la même substitution de nasales que dans *nèfle* et *nappe*. Ainsi la barrière n'est pas du côté de la phonétique, mais de la filiation des sens.

Jules FELLER

52. wall. **djivâ**

Le *givâ*, c'est la tablette de la cheminée. La ménagère y étale des bibelots, des statuettes, aux côtés du grand crucifix en cuivre nommé en liégeois *bon diu d' givâ*; on y met les *brocales* (allumettes) et l'*årmanac'* (almanach). Un petit rideau tombe d'ordinaire de cet entablement : Forir l'appelle *braye*, j'ai relevé *braytre* dans le *Bull.*, t. 8, fasc. II, p. 14, *rabat do givau* à Bande lez-Marche, *gordine do givau* à Ortheuville (¹).

Aujourd'hui ce vieux terme tend à disparaître avec l'antique cheminée ardennaise à feu ouvert : on dira de plus en plus *so li tch'minèye* au lieu de *so l' givâ* (²).

L'aire d'emploi de ce mot — du moins d'après les renseignements dont nous disposons actuellement — représente un vaste quadrilatère. On dit *givâ* dans le pays de Verviers, Liège, et jusqu'à Hannut; *givau* à Namur (³), Vonêche (au Sud de Beau-raing) et dans la Famenne (Marche, Bande); *givâ* à Ortheuville, Laneuville-au-Bois, Nisramont (entre Laroche et Houffalize), puis, en remontant vers le nord, à Cherain, Malmedy, Spa, Seraing, Corphalie lez-Huy. Partout le sens est le même, sauf à Vonêche, où *givau*, d'après M. Lucien Roger, désigne la « corniche d'un meuble », et aux usines de Corphalie, où *givâ* désigne le « dessus du four à zinc ».

(¹) Dans un inventaire de 1664 à Spa, il est question d'« un drap de giveaux en cuir doré » (communication de M. Albin Body). — La forme *gyvaz* se lit dans Hemricourt, 344.

(²) La tablette de la cheminée s'appelle aussi *cimâ* (en liégeois, **FORIR**, *cimauȝe* (Namur, Wavre), *cemaueȝe* (Perwez, St-Géry, en Brabant). C'est le fr. *cimaise*; voy. GGGG. II 361. — Le liég. *cimâ* est peut-être altéré de **cimâhe*, mais le lat. *cymatium* a pu donner directement *cimâ*: comp. *palâ*, *Sèrvâ* (palais, Servais). Le plur. *cymatia* a donné d'abord *cimauȝe* (forme namur. d'après **PIRSOUL**), qui s'est altéré en *cimanȝe*, sans doute par croisement avec *imaueȝe*, image.

(³) D'après GGGG. et **PIRSOUL**. Ce dernier ajoute : « Ce mot très peu usité est de provenance liégeoise ». — M. Feller me dit avoir noté une forme namuroise *givia*, où *-ia* = *-ellum*.

Grandgagnage est le seul qui ait tenté d'expliquer *ȝivâ*. Il propose le fr. ogive avec suffixe augmentatif -â et suppression de la voyelle ou syllabe initiale. Au point de vue formel, cette étymologie peut se soutenir, encore que la voyelle protonique *i* serait dans ce cas, semble-t-il, plutôt brève que longue. Au point de vue logique ou sémantique, Gggg. lui-même ne se dissimule pas la difficulté.

La voie restant ouverte aux conjectures, ne pourrait-on pas chercher du côté de l'all. *giebel* « fronton, pignon », néerl. *gevel*? La forme remarquable du luxembourgeois *ȝivél* et du westphalien *giéwel* conviendrait pour expliquer littéralement *ȝivâ*, à en juger d'après l'anc. wall. *stivauz* = *stievel*, *stiefel* (¹) et le nam. *ȝorjan* « jable » = all. *gargel* (²). Tout au moins le radical *ȝiv-* pourrait-il en être issu, lequel se serait combiné avec le suffixe -â, sur le type de *câve* : *câvâ*.

La question sémantique reste le point délicat, comme dans l'hypothèse de Gggg. J'incline à croire que *ȝivâ*, après avoir tout d'abord signifié le fronton (de la cheminée), a désigné spécialement la partie inférieure de ce fronton, à savoir la cimaise ou tablette. Ce qui a pu favoriser le changement de sens, c'est l'expression ordinaire « mettre quelque chose sur le *ȝivâ* », c'est-à-dire, dans mon hypothèse : « sur la tablette (du fronton) de la cheminée ».

Jean HAUST

53. wall. *selanbran*

Le *Dict. wallon* de Dasnoy (Neufchâteau, 1856; p. 453) est le premier à signaler ce terme : « *selanbran*, angélus du soir ».

(¹) *Bull. de la Soc. liége. de Litt. wall.*, t. V, p. 386. — D'après Weigand, l'anc. h. all. *gebal* « crâne, tête » est apparenté à *giebel*; comp. en effet les métaphores fronton, mètope. — Pour le g germanique devenant *ȝ*, comp. *ȝeri* = anc. h. all. *gerôn*, « begehren ».

(²) A. VIERSET, *Germain-wallon*, p. 38. — Je relève *ȝerȝé* « jable, feuillure » dans J. BASTIN, *Voc. de Faymonville-Weismes*.

Les auteurs du *Projet de Dict. wallon* lui ont consacré un article, dont la partie étymologique doit être tenue pour nulle et non avenue. Sur la foi d'une prétendue forme *s'lanbranle* qui, renseignements pris, ne s'est pas retrouvée à Orgeo, on proposait de voir dans *s'lanbran* un composé de *seran* « soir » et de *bran* « branle », au sens de « mouvement de volée imprimé aux cloches ». Il faut canceller ces trois lignes — qui, je l'avoue, sont de moi, — et les remplacer par la proposition suivante.

La forme *s'lonbran* est la plus pure ; elle existe notamment à Libramont, Neuwillers, Recogne, dans l'expression archaïque : « on sonne *s'lonbran* ». On devrait l'écrire *s'l'-ombrant*, car elle se traduit littéralement par « soleil ombrant », c'est-à-dire « soleil couchant, projetant de l'ombre ». Si, dans la région voisine, on dit *s'lanbran* (Orgeo, Thibessart), c'est parce que la nasale *on* s'y prononce *an*, comme dans *manter*, *fanténe*, *ganzière*, *mancé*, etc. Un habitant de Witry (près de Fauvillers) m'a donné pour cette localité les formes *s'löbrun*, *s'lonbrun* : si elles existent réellement, on y reconnaîtra sans peine une altération de *s'lonbran*, due à l'influence de l'adjectif *brun*.

Les analogues ne manquent pas. Le gaumais dit : *v'la s'l'o boutant* ou *s'l'o coûchant* (Sté-Marie-sur-Semois, Buzenol, St-Léger), « le soleil se couche, on sonne l'angélus » ; *s'l'o boutant n' tard'rè-m' a sounèy* (Buzenol), « l'angélus du soir ne tardera pas à sonner » ; *a s'l'o l'vant* (ib.), « à l'aurore » (¹). Enfin — argument décisif — M. Jean Lejeune, qui a dépouillé les archives manuscrites de l'Avouerie de Fléron, me signale l'expression

(¹) Chose curieuse, en meusien, *s'l'o boutant* signifie « soleil levant » (LABOURASSE, *Gloss. du patois de la Meuse*, p. 168). Cette contradiction s'explique par le sens général ou indéterminé de *bouter* ; en gaumais, on sous-entend « dedans » ; en meusien, « dehors ». — En meusien, *s'l'o meussant* = « soleil couchant » (ib., p. 369). Comparez en wallon de Stavelot : *lu solo vout moussi*, « le soleil veut se coucher » (*Bull. Soc. wall.*, t. 44, p. 351).

vers soleil ombrant (avec le sens local : « à l'ouest »), dans un texte de 1565⁽¹⁾.

Le wallon chestrolais a donc conservé dans ce cas unique l'anc. fr. *ombrer* (= ombrager), qui vient du lat. *umbrare* et qui diffère, comme on sait, du fr. mod. *ombrer*, terme d'art, emprunté de l'italien *ombrare*. — L'anc. wallon connaissait aussi *ombroier* avec le sens de « se coucher », en parlant du soleil : « Mains li solelh ombroie, La nuit vint tout obscure », dit Jehan des Preis, *Geste de Liège*, 10973⁽²⁾.

54. wall. **si** (= lat. *sic*)

À propos de l'adv. *si* (= lat. *sic*), Scheler dit, dans son *Dict. d'éym. franç.*, que ce mot s'est substantivé avec le sens de « condition » dans l'anc. locution *par un tel si*. Godefroy cite en effet de nombreux exemples des locutions *par (un) tel si que* « à condition que, pourvu que », *sous tel si* « à cette condition », etc. Cet emploi de *si* était également connu de l'anc. wallon ; du moins, on en retrouve la trace sur deux points extrêmes de la Wallonie.

I. À l'Est du Brabant wallon (région de Wavre-Jodoigne), dans l'expression *a té së* « à tel si ». Voici les exemples que j'ai recueillis :

(¹) Reg. 11, f. 3 v^o. — M. Lejeune a relevé de plus deux expressions inédites pour dire « au midi » : *vers soleil chocant* en 1604 (*ib.*, r. 23, f. 108 v^o) et *vers soleil vimbrant* en 1583 (Œuvres de la Cour de Jupille, r. 54, f. 16 v^o). *Vimbrant* est une forme nasalisée de « vibrant » ; *chocant*, wall. *tchocant*, ne nous était connu qu'en malmédien : *dès tchocants ús*, « des yeux gros et saillants » (GGGG. *Extraits du Dict. de Villers*), variante *tchacant* : *come i louke tchacant !* « comme il a le regard vif ! » ; voy. J. BASTIN, *Voc. de Faymonville-Weismes*.

(²) Voy. GOD. ; SCHELER, *La Geste de Liège, glossaire philologique* ; et la note de Scheler sur le v. 1959 du *Bastars de Buillon*, où *ombrier* = projeter de l'ombre.

a) avec complément : *e faut tote veker — de ç' qu'on gangne* (St^e-Marie-Geest), « il faut toujours vivre selon ses gains »; *þje l'a fait — d'^r ça* (Chastre-Villeroux), « je l'ai fait en vue de cela ».

b) sans complément : *þje l'a fait —* (St-Géry, Chastre-Vill., Pécrot-Chaussée, St^e-Marie-Geest), « à dessein, avec intention »; *s'arindi —* (St^e-Marie-Geest), « s'arranger selon les circonstances »; *arinđi one tére —* (Pécrot-Chaussée), « arranger une terre d'après ce qu'on veut y semer ».

II. Sur la Semois, à Botassart et à Ucimont, dans la phrase suivante que je tiens de M. Arthur Drumaux : *a su d'^r travayi, i dört*, « au lieu de travailler, il dort ». Ici l'évolution sémantique est plus compliquée. Du sens 1. « à condition de », dérive un sens 2. « en échange de », d'où enfin 3. « au lieu de ».

Jean HAUST

55. wall. **fiskineū, fiksineū**

Ggg., I, 207, signale simplement « *fiskineū*, subst., vétérinaire ». Lobet écrit : *fiksineū*, vétérinaire, maréchal-ferrant qui panse les chevaux, bestiaux ». Forir et le *Bull. de la Soc. de Litt. wall.*, t. 20, p. XII, enregistrent les deux formes; Willem, *Dict. des rimes wall.*, p. 89, la seconde seulement. Près de Liège, on ne signale oralement que *fiksineū* avec le sens de « vétérinaire » (Trembleur), ou de « empirique, vétérinaire ou médecin non diplômé » (Fléron, Thimister).

C'est tout. Le dossier est mince et ne comporte aucun essai d'explication. Il s'agit pourtant d'un terme archaïque et qui, sous son aspect modeste, peut se réclamer de nobles ancêtres.

Fiskineū — qui tend aujourd'hui à s'altérer en *fiksineū* — dérive en effet d'un verbe * *fiskiner*, syncopé de * *fisikiner*, lequel dérive lui-même de l'anc. fr. *phisiquer* « droguer, médicamenter », et de *physique*, anc. fr. *fisique* « science et art de la médecine ». La preuve en est dans les passages suivants du *Myreur des histors* de notre Jean d'Outremeuse :

Ilh astoit dolans de chu qu'ilh ly avoit copeit ses oreilles; si prist des cyrurgiens et les fist *fischiner* [variante : *esgardeir*]. mains ilh fist les plaies envynemeir, si l'en convient morir. (I, p. 273).

Voilà, bien attestée, l'existence du v. *fischiner* (lire *fiskiner*), que l'éditeur Ad. Borgnet s'ingénie à expliquer dans cette note :

Le mot *fischiner* doit être la traduction du lat. *fasciare*, entourer de bandes. Il y a aussi le v. *fascinare*, ensorceler, d'où provient le fr. *fasciner*; mais le premier de ces deux sens me paraît ici le plus convenable.

L'erreur de Borgnet est d'autant plus surprenante qu'il aurait bien dû rapprocher son texte du suivant, *ibid.*, p. 477 :

Adont aperchut Josephus la cause de la maladie, si avisat une chouse de *phischinerie* [variante : *phisque*] : se dest que toutes chouses contraires soy garissent paraultres contraires...

Au glossaire, *ibid.*, p. 646, *phischinerie* (lire *fiskinerie*), — qui a pour variante et pour synonyme *phisque*, — est correctement traduit par « médecine ». Nous voici donc en présence d'une famille *fiskiner*, -en(r), -erie, dont la filiation est hors de doute. Le moyen âge, comme on sait, n'emploie *phisque* (*fisque*, *fusique*) que comme substantif et lui donne ordinairement le sens de « médecine »⁽¹⁾; l'anc. franç. *se phisiquer* signifie « se droguer, se médicamenter ». *Phisque*, -er a engendré **phisiquier*, dont le suffixe *-iner*, — s'il n'est pas dû à l'analogie de *médeciner*, anc. franç. *meciner* « soigner, traiter, panser », — a une

(1) Voy. *Dict. gén.*, v° *phisque*. — De même le *physicien*, au moyen âge, est un médecin; ce sens est resté dans le prov. *phizician* et l'angl. *physician*. Voy. GOD. v° *fisicien*. Je transcris l'article de ROQUEFORT, *Gloss. de la langue romane*, 1808 : « *Fisicien*, *fisechien*, physicien, médecin qui consultoit pour les maladies, et jugeoit de leur caractère par les urines, mais qui ne soignoit pas les malades; *physicus*. Les *fisiciens* courroient ordinairement le pays criant et annonçant leur profession; ils différoient des *Mires*, qui étoient médecins et chirurgiens, c'est-à-dire qui opéroient dans les maladies et les blessures; ils croioient aussi pour s'annoncer; ils portoient avec eux une boîte de drogues et de médicaments, ainsi que des bandages pour les plaies ».

valeur diminutive et fréquentative à la fois, comme dans le fr. *trottiner*, le w. *ploviner, gotiner* « pleuvoir légèrement », le gaum. *droguiner, s'adroguiner* (St-Léger) « droguer, se droguer, etc. — Quant à la réduction de **fisikiner* en *fs'kiner*, elle n'a rien que de très normal.

Jean HAUST

56. wall. **härber, haurbè**

Ce mot figure dans un texte de Marche-en-Famenne imprimé dans le *Bull. de la Soc. de Litt. wall.*, 2^e année, p. 152 : *haurbè one triche ou on pachi*; d'après la note, *ib.*, p. 229, cela signifie : « garnir de haies » (un terrain banal ou un páquis). Des enquêtes personnelles m'ont permis de réunir, sur ce terme curieux, le petit dossier suivant :

härber (Durbuy) = *rיסטoper one häye* « boucher les trous d'une haie ».

härber (Erezée) = *hayer*, faire une haie ou *härbeye*; *rihärber*, réparer la haie; *dihärber*, l'enlever. Termes inconnus à Villers-S^t-Gertrude, où on dit *hayi* : *đji m' va hayi l' pré, i fé one häye*.

härbi (Scry-Abée) : boucher les trous (*bocás*) des haies.

rihärbe (Ortheuville) = *ristogrampè lès trós d' l'aclō*; *dès passons* (pieux) *po r'härbe l'aclō* (l'enclos).

aurbè (Ciney, Vonèche), « faire, tailler ou réparer une haie »; *aurbeù*, « ouvrier qui s'occupe des haies » : *dès mofes* (moufles, gants) *di aurbeù*. En Ardenne, on appelle cet ouvrier *li cloyeù*.

haurbè (Awenne) : faire une *haubé di spènes ou d' fi d'ärkè*, une haie d'épines (d'aubépine) ou de fil d'archal; *rihaurbè*, réparer une haie : *quand on-z-a fouyè l' corti, on l' rihaurbeye peù dès pouyes*, « quand on a bêché le courtil, on l'enclôt de haies de peur des poules ».

Enfin, dans un bail de fermage conclu en 1643 à Dinant, il est question de « jardins qu'on a accoustumé de harber » et d'arbres qu'il faut « harber (de peur) qu'il ne soient gastés ».

L'éditeur, M. l'abbé Servais, dans son *Histoire de Dorinne*, p. 90, traduit par « garnir d'épines ».

Je n'ai rien trouvé d'analogue ni dans les autres dialectes wallons, ni en ancien français, ni dans les langues germaniques qui se parlent au Nord et à l'Est de la Wallonie. Un fait est certain. Pour une raison de phonétique, *haurbè* ne peut être de souche romane : *h* latin aurait disparu, comme dans *hirpicem*, *ipe* (herse) ; lat. *sc-*, *exs-*, *exc-* ou germ. *sc-* auraient donné *h-* ou *ch-* ou *sc-* suivant les régions, mais ne pourraient disparaître sans laisser de trace, comme c'est le cas dans *aurbè*. Il faut un *h* germanique pour expliquer l'aspirée initiale. D'autre part, *haube* est à *haurbè* comme *baube* (liég. *bâbe* : lat. *barba*) est à *baurbt* (barbier) ; *þaube*, liég. *þâbe*, gerbe, provient de l'anc.-h.-all. *garba*. On est donc conduit à proposer comme seul étymon possible un type germanique * *harba*.

Or MM. Falk et Torp, dans leur *Norwegisch-dänisches etym. Wörterbuch*, supposent ce même type pour expliquer le norvégien-danois *harv* « herse » (d'où est emprunté l'angl. *harrow*). Ou je me trompe fort, ou cette coïncidence appuie singulièrement ma proposition. De plus, du sens primitif « herse » dériverait sans peine celui de « claire, clôture, haie » ; comp. le lat. *crates*, le wall. *hâhe*, *hâhê*, anc. fr. *harce*, *harcel*, *haseau*.

Sans doute une grave difficulté subsiste : comment se fait-il qu'il faille courir si loin pour trouver un parent du w. *haube*? * *harba* est-il venu directement de la Scandinavie lors des invasions normandes? (?) Avait-il en Germanie, jusque près de chez nous, des représentants qui ont disparu? En a-t-il encore ailleurs? (2) Je ne puis qu'indiquer la question, laissant à d'autres le soin d'y répondre.

Jean HAUST

(1) Ce n'est guère possible, et puis le scandinave le plus ancien à déjà *f* ou *v*, et non *b*.

(2) Un s. f. *arpo* (herse) existe en dialecte d'oc du Puy-de-Dôme : *Revue de phil. française*, XXVI (1912), p. 32.

57. wall. **potchî**

Ce mot est, d'après Gggg. II, 239, « tout à fait isolé ». J'y verrais un emprunt du verbe all. *bogen* (= arcuatim fluere, im *Bogen* springen : GRIMM, II, 219), qui dérive lui-même de *boge*, *bogen* (arc), anc.-h.-all. *poko*, *bogo*. Le verbe all. *bogen* implique l'idée d'un mouvement circulaire, comme c'est le cas dans l'action de sauter. D^r Quirin ESSER (Malmedy)

58. wall. **sohe**

Gggg. II, 371, propose dubitativement le lat. *sulcus* pour expliquer *sohe* (rigole, tranchée pour l'écoulement des eaux). Ce mot répond très exactement à l'anc.-h.-all. *suocha*, *suoha*, s.f., « sillon », qui provient de la racine *sah*, *sag* (secare). Dans les anciens documents allemands, *suoch*, *suo*, *sue* signifient « *receptaculum aquae*, *aquaeductus*, *sulcus* », de sorte qu'on ne peut guère douter de l'origine germanique du mot wallon.

D^r Quirin ESSER (Malmedy)

59. anc. wall. **xhohier, scohier, hohier**

Les noms de famille wallons *Scohier*, *Escohy*, *Schohy*, *li Scohirs*, *Scohir*, *Scohy*, représentent évidemment l'ancien wallon *xhohier*, *scohier*, *hohier* (pelletier, corroyeur ; Gggg., II, 610). L'anc. fr. *escohier* signifie : « celui qui travaille les cuirs », c.-à-d. en premier lieu le « cordonnier ». Quant à l'étymologie, les propositions de Gggg. et de son éditeur Scheler sont inadmissibles.

Je crois, pour ma part, que *scohier* et l'all. *schuster* sont parents. Ce dernier est composé de l'all. *schuh* (calceus), moy.-h.-all. *schuoch*, pl. *schuhe*, *schuche*, *schûwe*, *schôwe*. *Scohier* serait tiré d'un anc.-h.-all. **scôharius*. — Je vois de plus, dans les noms de famille *Escoffier*, *Escoiffier*, *Excoffier* (¹) de simples variantes de *Escohy*, etc., issues de **scôwarius*, altéré en **scôffarius* : le *w* se sera durci en *ff*, comme dans le nom de famille Hauffschild (= *Hauschild*, *Hauw-schild*).

(¹) Cf. l'anc. franç. « *écoffier* ou *cordonnier* = schoenmaker », dans D'ARSY, *Dict. françois-flamand*, Amsterdam, 1694. — L'all. a aussi les formes *Schüffler*, *Schüffner*, *Schüchler*, à côté de *Schuster*.

Pour le sens « cordonnier », que *scohier* doit avoir à côté de celui de « pelletier, corroyeur », il convient de remarquer qu'au moyen âge souvent le même homme exerçait à la fois les deux professions : d'après les archives, les cordonniers préparaient eux-mêmes une partie de leurs cuirs et recevaient, pour leur provision de tan, des allocations de parties de bois.

D^r Quirin ESSER (Malmedy)

60. Le mariage en mai

Il y a quelques années, M. H. Gaidoz a publié dans *Mélusine*, t. VII, 1894-95, pp. 106-111, un article détaillé sur le fait qu'on évite généralement de se marier au mois de mai. Cette croyance se rencontre aujourd'hui ou se rencontrait naguère encore en Roumanie, en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Irlande. Un passage d'Ovide montre qu'elle existait déjà chez les Romains et qu'elle y avait même donné naissance à ce proverbe : « Au mois de mai ce sont les mauvaises filles qui se marient » (¹). Ovide explique cet usage par l'influence néfaste des Lémuries, rites funéraires qui se célébraient durant les nuits des 9, 11 et 13 mai, en vue d'apaiser les Lémures (âmes des morts, revenants jaloux des vivants).

Plus récemment, M. le Dr ESSER a repris ce sujet et enrichi le dossier de citations nouvelles (²). Une surtout nous intéresse ici. C'est le proverbe : *a may, on mareye lès canayes*, « à (= en) mai, on marie les canailles », qui est signalé, sans explication, dans l'*Armonac wallon de l'Samène* (Malmedy, 1886, p. 39) et reproduit dans le *Dict. des Spots*, n° 1671. On dit aussi à Malmedy, quand on s'ennuie et qu'on ne sait que faire : *oùy hay ! qui n'est-i may, po marier totes lès canayes !* Le proverbe perd ainsi toute signification précise ; il devient une phrase insignifiante, une sorte de soupir (³). Il n'en est pas moins vrai, comme l'a montré M. ESSER, qu'il faut voir dans ce dicton un souvenir de l'ancienne superstition romaine, — laquelle du reste se perd de plus en plus, au point qu'en Allemagne, par exemple, le mois de mai est le mois préféré pour les mariages.

J. H.

(1) *Fastes*, V, 487-90 : *Mense malas Maio nubere vulgus ait.*

(2) *Zeitschrift des Vereins f. rhein. und westfäl. Volkskunde*, 1908, pp. 46-9.

(3) M. ESSER traduit, d'après Forir, *oùy hay !* par « ouf, je respire ! ». C'est plutôt le contraire : « ouf, je n'en puis plus ! ». — À Liège, Herve et Verviers, cette phrase se dit également, avec les variantes : *iy* (ou *ey*) *hay ! qui* (ou *qui*) *n'est-i may, po marier totes lès* (ou *cès*) *canayes !* L'exclamation exprime l'ennui, le découragement ou l'impatience.

ARCHIVES DIALECTALES

22. **L^e poyetriye**

[Dialecte de Sainte-Marie-Geest, lez Jodoigne]

- 1 Causans one miète de nos poyes ; c'est dès bièsses que valnèt bén on causadje : èle gangn'nèt bé leüs despins èt èle rind'nèt dès grands sèrvèces aus cinsis èt a tortos tant qu' nos èstans.
- 4 Que l' ce que n' lès a jamais vèye d' tot près pruin-ye lès pinnes d'intrer dins-r-one cinse. Fians-n's-i on toûr avou le po soye co-mint que s' pwate le poyetriye.
Se l'ansenii, au metan dèl coü, quénze, vént poyes grèt'nèt a
8 s' rauyi lès ongues. Quand n' intrans, èle ne fifynèt ni chonance de nos veûy ; mins l' coq, que wéte tote se lès Pressyins n'arevnèt ni, co pes rade se récrèstéye, de-d'là racrapote one pate, fait barloker sès clecotes èt nos r'boüt dès ouys come dès fezek's ;

22. La « pouletterie » (voy. les notes p. 115).

Causons une miette de nos poules ; c'est des bêtes qui valent bien une causerie : elles gagnent bien leurs dépens et elles rendent *des* grands services aux censiers (fermiers) et à tous tant que nous sommes.

Que celui qui ne les a jamais vues de tout près prenne *les* peines d'entrer dans une cense (ferme). Faisons(-nous)-y un tour avec lui pour savoir comment *que* se porte la « pouletterie ».

Sur le fumier, au *mitan* de la cour, quinze, vingt poules grattent à s'arracher les ongles. Quand nous entrons, elles ne font pas *semblance* de nous voir ; mais le coq, qui guette toujours si les Prussiens n'arrivent pas, encore plus vite *se rencreête* (= relève la crête), puis contracte une patte, fait *brelouquer* (= balancer) ses caroncules et nous roule des yeux comme

12 *e n'est ni deûs côps trop seûr : tot-t'-sûte nos l'êtindans clouk'si po ratêrer lès poyes delé le, èt — cligniz vos oûys èt lès drove — le p'tet troupia est près' a courre è-vôye s'on vout li fé one mameince ou l'aute.* V' comperdoz bé qu' nos n' p'lans mau ; nos
16 passans *yete*, èt nosse coq avou sès poyes achève dè r'toûrner saquant pal'teyes d'ansene.

Deûs coqs se l' minme anseni ne s'êtind'nèt wêre, det-st-on.
Dje crwè petôt qu'e n' sont jamais an boun-acôrd. Wétiz louvau
20 èl cwane de l'âye : *e-n-a deûs que se r'plôn'nèt come dès pias de stokfes'.* Vos riyoz d' lès veûy se r'taner come dès djaubes èt vos m' diroz : « Poqwè cès tébrés la se r'tchoftéynèt-e ? » Ça n' vos a-t-e jamais arevé dè veûy dès djonnes-omes aus poûys por one
24 comére ? *Le coq èst djalous d' sès poyes come on garçon pout l'esse d'une djonne feye.*

Dins l' vi temps, on s'ârot doné au diâle po-z-aler veûy one bataye de coqs. Asteûre c'est desfinde d' lès fé bate : c'èst on
28 djeu que n' fenechêve jamais a ré d' bon. — Deûs veladjes se

des fusils ; il n'est pas *deux fois* trop sûr : tout de suite nous l'entendons glousser pour *rattirer* (appeler) les poules près de lui, et — clignez vos yeux et les ouvrir — le petit troupeau est prêt à *courir en-voie* (=s'enfuir) si on veut lui faire un ennui ou l'autre. Vous comprenez bien que nous *ne pouvons mal* (= n'avons garde) ; nous passons outre, et notre coq avec ses poules achève *du* (=de) retourner maintes pelletées de fumier.

Deux coqs sur le même fumier ne s'entendent guère, dit-on. Je crois plutôt qu'ils ne sont jamais en bon accord. Guettez là-bas *en* le coin de la haie : il y en a deux qui se battent comme des peaux de stockfisch. Vous riez de les voir se *retanner* comme des gerbes et vous me direz : « Pourquoi ces timbrés-la se rossent-ils ? » Ça ne vous est-il jamais arrivé *du* voir des jeunes hommes *aux poils* (= aux prises) pour une commère ? Le coq est jaloux de ses poules comme un garçon peut l'être d'une jeune fille.

Dans le vieux temps, on *s'aurait* donné au diable pour aller voir une bataille de coqs. À cette heure c'est défendu de les faire battre : c'est un jeu qui ne finissait jamais *à* (= par) rien de bon. — Deux villages se

donin' randez-vous : « Dimègne a one eûre, nos sérans èl grègne amon Kèwè. Venoz avou vos coqs, nos irans avou lès nosses ! » C'est dès coqs de Flamind, avou dès grantès pates, presque sans 32 crèsse, on bêtch come on mochét èt dès oüys come dès leum'-rotés. Se leùs sporons, on l'zì a èmantchi dès spégots d'ace, felants come dès awiyes. Tot se rade qu'on lès a lachi foü d' leù satch, *e s'avancech'nèt* tos lès deùs au metan d' l'éréye; *e s'ra-* 36 *wét'nèt* on p'tet momint, rèkeul'nèt saqwant pas èt *de-d'la* se daurnèt onk conte l'aute. Au d'bout d' saqwant còps, n-a onk qu'est bwagne; *se-t oüy li pint foü de s' tièsse*; l'aute a atrapé on còp de sporon a le spale, le song court a *re foü* dèl playe; — 40 *e n'lach'nèt ni po ça*. Mins, tot d'on còp, le bwagne toume: *e n'è pout pes, el èst djes d' song*. L'aute sautèle desses, li èfoncé sès sporons dins lès oüys èt tchante on grand « cok-co-ro-cok », po dire: « C'est me qu'a gangni ! » — Mins, bé sovint, après qu' lès 44 coqs s'avain' bate, lès coquetis s' boutin' aus poüys osse, èt l' djoü

donnaient rendez-vous: « Dimanche à une heure, nous serons *en la grange* chez *Kèwè*. Venez avec vos coqs, nous irons avec les nôtres ! » C'est des coqs de Flamand, avec *des grandes pattes*, presque sans crête, un bec comme un émouchet et des yeux comme des feux-follets. Sur leurs éperons (ergots) on leur a emmanché des pointes d'acier, affilées comme des aiguilles. Tout (aus)si tôt qu'on les a lâchés *hors* de leur sac, ils s'avancent tous les deux au *mitan* de l'*airée* (= aire); ils s'épient un petit moment, reculent (de) quelques pas et puis se *dardent* (= lancent) un contre l'autre. Au *debout* de quelques coups, (il y) en a un qui est borgne; *son œil* lui pend *hors* de *sa tête*; l'autre a attrapé un coup d'ergot à l'épaule, le sang *court* (= coule) à *ruisseau* (= flot) *hors* de la plaie; — ils ne lâchent pas pour ça. Mais, tout d'un coup, le borgne tombe: il n'en peut plus, il est *bas* (= à bout) de sang. L'autre saute dessus, lui enfonce ses ergots dans les yeux et chante un grand « cok-co-ro-cok » pour dire: « C'est moi qui *a gagné* ! » — Mais, bien souvent, après que les coqs *s'avaient battus*, les « coquetiers » *se boutaient aux poils* (= en venaient aux mains) aussi, et *le jour* d'aujourd'hui on raconte qu'aux batailles de

d'audjoûrde on raconte qu'aus batayes de coqs lès bwaches ont
mwint còp sièrve a tout aute tchôse qu'a tchafer l' fòr.

Contenouwans nosse toûr èt alans veûy one miète pes lon è
48 lès prés.

Pa-dri lès-âyes èt lès bouchons d'une ayinère, nos trovans cor
on eoq avou saqwant poyes : one se spèpiye ; l'autre se cooùtret
ser one bacûs' ; dès cenes fiynèt dès téréyes ; dès autes se tchauf-
52 nèt, acwètiyes au solia.

Dins lès prés d'une cinse, e-n-a quiqu'fiye quatôze, quénze
coqs, avou chaque on p'tet troupia d' poyes autoû d' zèls. Se
c'e-st on poufrén, el àrè vént', trinte poyes avou le ; on-aute, que
56 n'est ni se afronté, ènn'ârè tot au pes quate ou céinq'. Chaque
coq èst maïsse de s' binde, èt gâre al ce que vérot stetchi s' nez
dins s' minnadje ! — A quate pas d' nos-autes, e-n-a onk que
s'a m'ne mèler dè tchoûki one poye de s' vwèsén. Mins e n'est ni
60 setôt a l'ovradje qu'el atrape on còp de sporon qu'el fout lès quate
fiêrs è l'air. — C'est l' coq que mene wébi lès poyes. S'e trove on
bon bokèt, seûye-t-e one moche, on viêr ou one aute ram'chiye-

coqs les bûches ont mainte fois servi à tout autre chose qu'à chauffer le
four.

Continuons notre tour et allons voir une miette plus loin en les prés.

Par derrière les haies et les buissons d'un enclos, nous trouvons encore
un coq avec plusieurs poules : une s'épluche ; l'autre se vautre sur un
monceau ; des celles (= certaines) font des terrées (= trous en terre) ;
des autres se chauffent, accroupies au soleil.

Dans les prés d'une cense, il y a quelquefois quatorze, quinze coqs,
avec chaque un petit troupeau de poules autour d'eux. Si c'est un mauvais
sujet, il aura vingt, trente poules avec lui ; un autre, qui n'est pas si
affronté, en aura tout au plus quatre ou cinq. Chaque coq est maître de
sa bande, et gare à celui qui viendrait fourrer son nez dans son ménage ! —
À quatre pas de nous autres, il y en a un qui s'a venu mèler de côcher
une poule de son voisin. Mais il n'est pas sitôt à l'ouvrage qu'il attrape
un coup d'éperon qui le fout les quatre fers en l'air. — C'est le coq qui
mène pâtrer les poules. S'il trouve un bon morceau, soit-il une mouche,

riye avaur-la, co pes rade e s' boute a clouk'si, come po dire :
64 « Venoz ! venoz ! » Vos veûriz adon totes lès poyes djamb'ler po
pole cloper l' bon bokèt que l' coq lezì a promète. [Voy. suite p. 115.]

Alans-n' taper on còp d'oüy è poli, asteûre ? N'estans dins-r-one grande place tote plafonéye èt blankiye. Au metan, one 68 cénquantinne de pièces bé r'nètiyès s'align'nèt a on mète de auteür. Come pav'mint, c'è-st on dègn, èt el i fait tot se nèt èt tot se clér que dins-r-one maujone. Quiqu'fiye, a trwès mètes dès pièces, nos vèyans one trintinne de ponètes de fe d'ârca èt d' feloché. C'est lès mèyeüs : èle ne ten'nèt pont d' pus nè d' peuces, 72 que fiynèt tant dè tôrt' aus poyes. È faut r'nèti l' poli au mwins on còp par saminne : ça èpètche lès maladiyes aus poyes, èt adon, lès polenes, c'è-st one ansene come e n'a wêre.

76 È poli, e-n-a on p'tet spénguèrlèt d' coq, que s'i tént tote le djournéye. Lès autes l'ont tchessi foü dès près èt, po fé passer mirancoliye, e done dè coradje aus poyes que pon'nèt ; e rauye

un ver ou une autre glanure *aval-là* (= de ce côté-là), encore plus vite il se met à glousser, comme pour dire : « Venez ! venez ! » Vous verriez alors toutes les poules courir à toutes jambes pour pouvoir attraper le bon morceau que le coq leur a promis. [Voy. suite p. 115.]

Allons-nous jeter un coup d'œil *en* le poulailler, à cette heure ? Nous sommes dans une grande *place* (= pièce) toute plafonnée et blanchie. Au *mitan*, une cinquantaine de perches bien *renettoyées* s'alignent à un mètre de hauteur. Comme *pavement* (= sol), c'est une aire, et il y fait tout (aus)si net et tout (aus)si clair que dans une maison. Quelquefois, à trois mètres des perches, nous voyons une trentaine de nichoirs de fil d'archal et de *filoché* (= treillis). C'est les meilleurs : ils ne tiennent point de poux ni de puces, qui font tant *du tort* aux poules. Il faut *renettoyer* le poulailler au moins une fois par semaine : ça empêche les maladies *aux* poules, et puis, *les poulines* (= la fiente de poules), c'est un engrais comme il n'(y) en a guère.

En le poulailler, il y a un petit gringalet de coq, qui s'y tient toute la journée. Les autres l'ont chassé *hors* des près et, pour faire passer (sa) mélancolie, il donne du courage aux poules qui pondent ; il ouvre large-

one trape come quate an tchantant, tant qu'e sét, « cot-cot-co-dak ». Se l' ne n'est ni fwart bé fait, c'est le qu'èl ref'rè, ou bén, s'e-n-a trop pò d' ponètes, come on bon vi grand-pére el irè mostrer al poye one place po pole s'acov'ter. — Vè-ce, vos p'lоз franch'mint bouchi vos orèyes. Lès poyes men'nèt on desdu a tout-z-arachi. One codâk'siye, pace qu'èle a pone; one aute, pace qu'èle n'a pont d' ne; one, pace qu'èle a on ne sins niyau. One aute crêk'siye se lès pièces a ni 'nnè veûy le fén; vos diriz qu'èle det a totes lès cenes que pon'nèt : « Despêtzchiz-ve, e faut qu' dj'auye me toûr osse ! »

Quand l' poye a pone, c'est d'dja bé bia ; — èst-ce qu'on n' det ni : « Le poye que pont on-oû tos lès djoûs è-st one boune poye » ? — Mins, d'lé lès poyes come delé lès djins, vos 'nn' avoz dès arwenes : e-n-a dès cenes que véront bètchi, grèter èt ranner l' ne è pîces, foute lès oûs onk conte l'autre èt lès spiyi ; e-n a bé dès cenes que mougn'nèt leûs oûs. Dès poyes parèyes f'rin' dès plakètes avou dès skélèns ; quand on 'nnè veût one, le mia

ment une trappe comme quatre en chantant, tant qu'il *sait*, « cot-cot-co-dak ». Si le nid n'est pas fort bien fait, c'est lui qui le refera, ou bien, s'il y a trop peu de nichoirs, comme un bon vieux grand-père il ira montrer à la poule une place pour pouvoir s'accroupir. — *Vers-ci* (=ici), vous pouvez franchement boucher vos oreilles. Les poules mènent un tapage à tout arracher. Une crie, parce qu'elle a pondu ; une autre, parce qu'elle n'a point de nid ; une, parce qu'elle a un nid sans nichet. Une autre crie sur les perches à ne pas en voir la fin ; vous diriez qu'elle dit à toutes *les* celles qui pondent : « D'épêchez-vous, il faut que j'aie mon tour aussi ! »

Quand la poule a pondu, c'est déjà bien beau ; — est-ce qu'on ne dit pas : « La poule qui pond un œuf tous les jours est une bonne poule » ? Mais, chez les poules comme chez les gens, vous *en* avez des gaspilleurs : il y a *des celles* qui viendront béquer, gratter et herser (= déchirer) le nid en pièces, jeter les œufs un contre l'autre et les briser ; il y a bien *des celles* qui mangent leurs œufs. Des poules pareilles feraient des *plaquettes* (= liards) avec des escalins ; quand on en voit une, le mieux

96 qu'on-z a a fé, c'est dèl vinde ou bé dè fé on bon bouyon avou.
E-n-a dès poyes osse que pon'nèt avau lès vòyes sins prinde lès
pinnes dè rem'ne è poli; ou bén e-n-a dès cenes que vont ponre
pierde : el areve au pes sovint qu' vos trovoz on ne avou on
100 quautron d'oüs èchone dins-r-one àyè, one pice de clâve ou bé
dins dès bouchons. Quand v's avoz one poye qu'a ç'te avesance la,
atrapez-l' tos lès djoüs au matén èt sintoz avou vosse dwèt po
veûy s' èle a a-ou. Se vos sintoz l'oü, le poye dwèt ponre ce
104 djou la ; mètez-l' dins-r-one plèce ressiméye tant qu'èle arè pone ;
adon, vos l' pouroz lachi.

E-n-a dès oüs avou dès blankès scaugnes èt dès ces avou dès
djènes : èst-ce one edéye? mins on mindje pes vol'ti on djène oü
108 qu'on blanc. Dès poyes qu'e-n-a pon'nèt dès oüs avou dès tinrèses
scaugnes : c'est dès ces po yèsse sepratchis è ne. Co pes kerieûs,
c'est lès cenes que pon'nèt dès oüs sins scaugne : c'est ç' qu'on
loume dès oüs wèzes.

112 Dins l' temps, c'estot l'oti que ramasséve lès oüs. Chaque

qu'on a à faire, c'est de la vendre ou bien *du* faire un bon bouillon *avec*. Il y a des poules aussi qui pondent *aval* (= parmi) les routes sans prendre *les* peines *du* revenir *en* le poulailler; ou bien il y a *des celles* qui vont pondre « perdu » : il arrive *au* plus souvent que vous trouvez un nid avec un quarteron d'œufs ensemble dans une haie, une pièce de trèfle ou bien dans des buissons. Quand vous avez une poule qui a cette *avisance*-là, attrapez-la tous les jours *au* matin et sentez avec votre doigt pour voir si elle a *à-œuf*. Si vous sentez l'œuf, la poule doit pondre ce jour-là ; mettez-la dans une *place renserrée* (= pièce fermée) tant qu'elle aura pondu; alors, vous la pourrez lâcher.

Il y a des œufs avec *des* blanches écailles et *des ceux* avec des jaunes : est-ce une idée ? mais on mange plus volontiers un œuf jaune qu'un blanc. Des poules *qu'il y a* pondent des œufs avec *des* tendres écailles : c'est *des ceux* pour être écrabouillés *en* le nid. Encore plus curieux, c'est *les celles* qui pondent des œufs sans écaille : c'est ce qu'on nomme des œufs hardés.

Dans le temps, c'était le *hottier* (hotteur) qui ramassait les œufs.

saminne *el arevéve*, one ote a s' dos, on gros baston è s' mwin ;
e fiéve se tournéye ainse dins chaque *veladje*, *el aléve de maujone*
a maujone po rascoude lès oüs, qu'e payive *le pres* qu'e voléve.
116 De ç' temps la, l' cinsi qu'avot céquante poyes, c'estot branmint.
Audjoûrde, *e-n-a* dès cinesses qu'e-n-a jesqu'a trwès cints, èt *e n'a*
pes nene se p'tete djint qu'ènn'a ni au mwins saqwant'. Lès fèmès
pwat'nèt lès oüs au martchi èt, n'avoche ni peù, èle ne s' lèront
120 ni tromper d'on gros sou ser on quautron d'oüs.

Quand *e-n-a* dès poyes que *ten'nèt*, l' ne èt qu'on n' vout ni lès
lèyi cover, on lès stetché dins-r-one ran èt on ne l'zi done que
dès pètrale a mougni : c'est l' mèyeù dès moyéns po lès des-
124 cover. Dès djins qu'e-n-a lès fount'nèt dins dès tchéves ou pa-
d'zos one tene. Lès arilés l'zi stetch'nèt l' panse dins-r-on sèya
d'èwe ou bé minme è begau !

Come lès poyes ne sont bounes poneùses que po trwès ans, le
128 cins'rèsse dwèt ac'lèver dès poyètes.

Quand on a l'edéye d'ac'lèver dès poyons, s'e-n-a one poye que

Chaque semaine il arrivait, une hotte à son dos, un gros bâton *en sa*
main ; il faisait sa tournée ainsi dans chaque village, il allait de maison
à (= en) maison pour récolter les œufs, qu'il payait le prix qu'il voulait.
De ce temps-là, le censier qui avait cinquante poules, c'était *bravement*
(= beaucoup). Aujourd'hui, il y a des censes qu'il y en a jusqu'à trois
cents, et il n'y a plus nulle si petite *gent* qui n'en a pas au moins plu-
sieurs. Les femmes portent les œufs au marché et, n'ayez pas peur, elles
ne se laisseront pas tromper d'un gros sou sur un quarteron d'œufs.

Quand il y a des poules qui tiennent le nid et qu'on ne veut pas les
laisser couver, on les fourre dans un réduit et on ne leur donne que des
betteraves à manger : c'est le meilleur des moyens pour les *découvrir*. Des
gens qu'il y a les fourrent dans des cages [d'osier] ou *par-dessous une tine*
(= sous un cuveau). Les arriérés leur fourrent la panse dans un seau d'eau
ou bien même *en* le purin !

Comme les poules ne sont bonnes pondeuses que pour trois ans, la
censièrè doit éléver des poulettes.

Quand on a l'idée d'élever des poussins, s'il y a une poule qui tient le

tént l' *ne*, on l' print, on l' boute dins-r-one place bé tranquèle,
ou-ç' qu'e n' fait ni trop clér, ser on ne avou quénze ou sèze
132 oüs. *E* faut vrémint qu'èle auye one pacyince d'andje ! Lèy
qu'a se rade peù, que bat se vol'ti caratche pa-t't-avau Lidje, èle
demeûre, prèsque sins bwère èt sins mougni, vènt-yon djoüs a
r'tchauer èt r'tourner sès oüs. Mins, quand c'est l' vènt-yonyinme
136 djoü, quand èle sint lès poyons r'mouwer d'zor lèy, vos l'ètindriz
l'zi rèsponde, pa sès « clouk-clouk » *se ametieùs*, a leüs « tchip-
tchip » *se flauwes* qu'e faut bé chouter po lès ètinde.

S'on n'a pont d' poye que vont cover, on 'nè va qwére one
140 amon l' vwèse. Vos t'noz l' poye po cover èt mener sès poyons
tant qu'e polnèt terer leù plan tot seùs. Adon vos rindoz l' poye ;
mins, au-d'dezeù dè martchi, *e* v' faut doner a vosse vwèse
one poyète dèl covéye que l' poye a ac'lèvè.

144 Pesque nos causans d' poyons, alans-n' fé one tournéye delé
zèls osse. C'est tous plakèts rèsserés d' fés felochés ; *e-n-a* céng',
chi tchèves avou one cov'resse dins chaque ; lès poyons coûrnèt

nid, on la prend, on la met dans une *place* (= pièce) bien tranquille, où-
ce qu'il ne fait pas trop clair, sur un nid avec quinze ou seize œufs. Il
faut vraiment qu'elle ait une patience d'ange ! Elle qui a si vite peur, qui
bat si volontiers l'estrade *par-tout-aval* (= à travers) Liège, elle demeure,
presque sans boire et sans manger, vingt et un jours à réchauffer et
retourner ses œufs. Mais, quand c'est le vingt et unième jour, quand elle
sent les poussins remuer *dessous* elle, vous l'entendriez leur répondre,
par ses « clouk-clouk » si tendres, à leurs « tchip-tchip » si faibles qu'il
faut bien écouter pour les entendre.

Si on n'a point de poule qui veut couver, on en va quérir une chez la
voisine. Vous tenez la poule pour couver et mener ses poussins *tant*
(= jusqu'à ce) qu'ils peuvent tirer leur plan tout seuls. Alors vous ren-
dez la poule ; mais, au-dessus du marché, il vous faut donner à votre voi-
sine une poulette de la couvée que la poule a élevée.

Puisque nous causons de poussins, allons(-nous) faire une tournée
près d'eux aussi. C'est tous carrés fermés de fins *filochés* (= treillis) ; il
y a cinq, six cages [d'osier] avec une couveuse dans *chaque* ; les poussins

d'-t't-autoū. Quand lès poyons vont trop lon, le cov'rèsse clouk'-
148 siye saqwant p'tets cōps èt tous lès poyons racoûrnèt d'lé leù
mère po mougni ou bé po se r'tchauffer. — Dins-r-on-aute câré
d' vèrdeûre, nos vèyans dès ces que sont d'dja chèrpes : el ont
152 one afère de quate, céinq' saminnes. Lès cov'rèsses lès men'nèt co,
mins e n' wét'nèt pes après zèles èt e coûrnèt de tot costé.

Pes lon, n'avans lès poyètes de doze, trèze saminnes : èle
pourront ponre dins-r-one copé de mwès.

Dins-r-one remise, on nos mosteure one quénzinne de coquias
156 qu'on-z a tchaponné. Lès tchapons fiynèt bén, au pes sovint, le
posse de cov'rèsse ; e men'nèt fwart bé lès poyons.

Lès polèts èt lès tchapons sèront vindes au martchi; on lès
vindrè aus poyetis ou bén aus djins dèl vele. Quand c'est dès bons,
160 on 'nn'ârè trwès èt quate francs dèl pice.

El è-st one afère de trwès eûres. N'ètindans : « tchou-petchoû-
où ! ti-peti-î ! ». C'est l' cins'rèsse que done a mougni aus poyes.
Toute le poyetriye n'a ni setôt ètinde criyi qu'elle se boute au

courrent de tout autour. Quand les poussins vont trop loin, la couveuse
glousse plusieurs petits coups et tous les poussins raccourent près de leur
mère pour manger ou bien pour se réchauffer. — Dans un autre carré de
verdure, nous voyons des ceux qui sont déjà drus : ils ont une affaire de
(= environ) quatre, cinq semaines. Les couveuses les mènent encore,
mais ils ne regardent plus après elles et ils courrent de tout côté.

Plus loin, nous avons les poulettes de douze, treize semaines : elles
pourront pondre dans une couple de mois.

Dans une remise, on nous montre une quinzaine de cochets qu'on a
chaponnés. Les chapons font bien, au plus souvent, le poste de couveuse ;
ils mènent fort bien les poussins.

Les poulets et les chapons seront vendus au marché ; on les vendra
aux pouletiers (= coquetiers) ou bien aux gens de la ville. Quand c'est
des bons, on en aura trois et quatre francs de la pièce.

Il est une affaire de trois heures. Nous entendons : « tchou-petchoû-
où ! ti-peti-î ! ». C'est la censièrre qui donne à manger aux poules. Toute la
pouleterie n'a pas sitôt entendu crier qu'elle se boute (= met) au grandis-

164 grand'esseme galop po-z-acoure d'lé l' cins'rèse que l'zi tape dè
frémint, dè maïs èt d' l'avinne. C'è-st on vrê pléje dè wéti totes
cès bièsses la : e-n-a dèz blankes, dèz nwères, dèz djènes, dèz
blouwes, dèz tapenéyes toutes tremélées échone. Èlle avalnèt
168 au pes rade ce qu'on l'zì a tapé, bëvnèt on p'tet còp d'èwe, èt de-
d'là se staurnèt. Dèz cenes vont cor one miète wébi ; dèz autes
ramass'nèt dèz crayas, dèz bokèts d' breques ou dèz bokèts
d' tchaus' : c'est totes cès ram'chiyeriyes la que devnèt fé le
172 scaugne de l'oü.

One poye bé soigniye, bén ètértenouwe, qu'a dèz prés po-z
aler wébi, pout ponre de cint cénquante a cint quatré-vénts-oüs
èt fé jesqu'a céinq' francs d' bennèfice al cinsi. Bé sovint, s'on
176 n' retère ni ça dèz poyes, c'est qu'on n' lès sogne ni bén ou qu'èlle
atrap'nèt dèz maladiyes.

Le pes mòvèse sèson pol poye, c'est l' sèson dèl despleumadje.
Èlle se despleume d'abetede aviès l' mwès d' sep'timbe. Èlle devént
180 pètcheuse, ne wébiye pes, passe se temps a se spèpi pa-dri lès-
âyes èt a cheûre se tièsse d'on-èr bé tresse. Le mia que l' cins'-

sime galop pour accourir près de la censière qui leur jette du froment,
du maïs et de l'avoine. C'est un vrai plaisir de regarder toutes ces bêtes-
là : il y a des blanches, des noires, des jaunes, des bleues, des tachetées,
toutes entremêlées ensemble. Elles avalent au plus vite ce qu'on leur a
jeté, boivent un petit coup d'eau, et puis s'éparpillent. *Des celles* vont
encore une miette pâturer ; des autres ramassent des scories, des mor-
ceaux de briques ou des morceaux de chaux : c'est toutes ces glanures-là
qui doivent faire l'écaille de l'œuf.

Une poule bien soignée, bien entretenue, qui a des prés pour aller
pâturer, peut pondre de 150 à 180 œufs et faire jusqu'à cinq francs de
bénéfice au censier. Bien souvent, si on ne retire pas ça des poules, c'est
qu'on ne les soigne pas bien ou qu'elles attrapent des maladies.

La plus mauvaise saison pour la poule, c'est la saison *du déplumage*
(= de la mue). Elle se déplume d'habitude *avers* le mois de septembre.
Elle devient chétive, ne pâture plus, passe son temps à s'éplucher *par-*
derrière les hayes et à secouer sa tête d'un air bien triste. Le mieux que

rèsse dwèt fé, c'est dè bé r'nèti l' poli èt bé noûre sès poyes.

184 Èlle atrap'nèt co dè autès maladiyes : le ròkia (èlle ont l' gazi stopé), ou bén osse l' pèpéye (c'est le stoumac' malade). — N'a-t-e ni dè sotès djins que pèlnèt l' linwe a leûs poyes pace qu'elle ont l' pèpéye ? Vos comperdoz bén que l' poye, avou l' linwe pèléye, ne mougn'rè pes ; èle s'afflauwerè èt, au pes sovint, èle crèvrè. — Dès poyes qu'e-n-a ne savnèt ni bé d'gèrer : e l'zi vént dè dêrès faces. Dès autes mougn'nèt d' trop : èlle atrap'nèt adon dè grossès faces. — Lès deûs pes tèrèbes maladiyes, c'est l' tifés' èt l' colèra. Le poye qu'a l' tifés' ou l' colèra ènn' a ni bé sovint po vént'-quatre eûres : èle ne boudje pes, se ramasse come one bole-aus-guîyes èt, tot d'on côp, èle toume mwate. Quand on veût dè poyes qu'ont cès maladiyes la, e lès faut touwer èt brûler se-l'-champ.

196 Le vièspréye areve. Tote le binde de poyes èt d' coqs se ramasse autoû dè poli : on droum'téye on p'tet temps tot-avièr-la, on bwèt on côp, on clope one moche, ou bén on s' boute aus poûys.

la censière doit faire, c'est *du* bien *renettoyer* le poulailler et bien nourrir ses poules.

Elles attrapent encore *des* autres maladies : l'enrouement (elles ont le gosier bouché), ou bien aussi la pépie (c'est l'estomac malade). — N'(y) a-t-il pas *des* sottes gens qui pèlent la langue à leurs poules parce qu'elles ont la pépie ? Vous comprenez bien que la poule, avec la langue pelée, ne mangera plus ; elle s'affaiblira et, *au* plus souvent, elle crèvera. — Des poules *qu'il y a* ne *savent* pas bien digérer : il leur vient *des dures faces* (= un jabot dur). *Des* autres mangent *de* trop : elles attrapent alors *des grosses faces*. — Les deux plus terribles maladies, c'est le typhus et le choléra. La poule qui a le typhus ou le choléra n'en a pas bien souvent pour vingt-quatre heures : elle ne bouge plus, se ramasse comme une boule-*aux*-quilles et, tout d'un coup, elle tombe morte. Quand on voit des poules qui ont ces maladies-là, il les faut tuer et brûler sur-le-champ.

La vêprée arrive. Toute la bande de poules et de coqs se ramasse autour du poulailler : on trotinne un petit temps *tout-avers-là* (= de tout côté), on boit un coup, on attrape une mouche, ou bien *on se boute aux poils* (= on se bat).

200 Petet-a p'tet, èle mont'nèt a pièces, èle setetch'nèt leû tièsse è
leûs pleumes, èt sèrè po jesqu'al land'mwin au matén. Al
pequète dè djoü, le coq tchant'rè; c'est le que batrè l' rèvèy, èt a
pinne Frè-t-e clér que lès poyes séront d'dja pa-t't-ayau tos lès
prés.

204 El èst chij eûres. Nos quetans l' cinse, contints de ç' que
n'avans vèye. N'estans d'dja bé lon dins lès campagnes que
n'ètindans co lès coqs dire bonswêr au solia pa leûs longs èt
dérénas « cok-co-ro-cok ».

208 [Pour faire suite à la ligne 65, p. 107 : Le coq fait tot ç' qu'e
pout po fé bèle-bèle avou sès poyes. El èst la que crécîye le ke,
cheût l' kèwe èt trepèle come po dire qu'e n' sét ou daurer d'o-
vradje. Tot d'on còp, el avance se face, relève se tièsse, reprint on
212 bon còp alinne èt tchante on grand « cok-co-ro-cok » d'on-èr se
fiér qu'e n'a wére d'artesses mesecyins se contints d' leû vwès. —
Tot timpe au matén, lès coqs se rèspond'nèt d'onk a l'autè èt
d'one cinse a l'autè, quiqu'fiye bé one eûre au long. Se vos lès

Petit à petit, elles montent à perches, elles fourrent leur tête *en* leurs plumes, et (ce) sera pour jusqu'au lendemain *au* matin. À la pointe du jour, le coq chantera; c'est lui qui battra le réveil, et à peine fera-t-il clair que les poules seront déjà *par-tout-aval* (= parmi) tous les prés.

Il est six heures. Nous quittons la cense, contents de ce que nous avons vu. Nous sommes déjà bien loin dans les campagnes que nous entendons encore les coqs dire bonsoir au soleil par leurs longs et derniers « cok-co-ro-cok ».

[Le coq fait tout ce qu'il peut *pour faire « belle-belle » avec ses poules* (= pour chercher à leur plaisir). Il est là qui secoue le cul, agite la queue et trépigne comme pour dire qu'il ne sait où *darder d'ouvrage* (= donner de la tête, tant il a d'*ouvrage*). Tout d'un coup, il avance *son* jabot. (= il se rengorge), relève *sa* tête, prend un bon coup haleine et chante un grand « cok-co-ro-cok » d'un air si fier qu'il n'y a guère d'artistes musiciens (aus)si contents de leur voix. — *Tout tempre au* matin (= de grand matin), les coqs se répondent *d'un* à l'autre et d'une ferme à l'autre, quelquefois bien une heure *au long* (= durant). Si vous les

216 étindoz tchanter aviès yût' noûv eûres al nêt, *e* n' faurot ni yèsse
on pouy èwaré que l' temps tchandj'rot. Dje n' *de* ni qu'*e* sont
tode bons baromètes, mins bé sovint portant *e* sint'nèt quand *e*
va ye on mouw'mint dins l' temps.]

Zénon MEUNIER

entendez chanter avers huit neuf heures à *la nuit* (= du soir), il ne
faudrait pas être un *poil* (= peu) étonné que le temps changerait. Je ne
dis pas qu'ils sont toujours bons baromètres, mais bien souvent pourtant
ils sentent quand il va (y) avoir un *muement* (= changement) dans le
temps.]

NOTES

S^{te}-Marie-Geest est un petit village brabançon situé à six lieues au N. de Namur. Comme dans la partie orientale du Brabant (Jodoigne, Perwez, Chastre-Villeroux, S^t-Géry, etc.), le dialecte se rattache au namurois, dont il est une espèce, caractérisée surtout par la fréquence de la muette *e*, qui remplace, à l'atone ou à la tonique, *i* et *u* brefs du namurois. Nous rendons ce son par un *e* italique dans le texte en romain, et par *e* romain dans le texte en italique : nam. *vinu*, venir = *vene*, *vene*; nam. *fistu*, fêtu = *feste*; nam. *fuzik*, fusil = *fezek*. À S^{te}-Marie-Geest, une oreille attentive parvient à distinguer diverses nuances dans la prononciation de cet *e*; ainsi la tonique de *fezek* se rapproche de *i*, tandis que celle de *feste* se rapproche de *u*. Nous avons dû dans notre texte négliger la notation de ces nuances.

Dans les notes qui suivent, les chiffres renvoient aux lignes du texte.

La *poyetriye* (dérivé de *poyète*, poulette), c'est 1^o l'ensemble des gallinacés qui composent la basse-cour (162); 2^o l'élève et le commerce des volailles. Le *poyeti* (159; liég. *poyeti*) s'appelle en fr. le coquetier, tandis que le *coqueti* (44; liég. *coquelî*), c'est celui qui fait battre des coqs.

5. *dins-r-one cince*: l'*r* de liaison provient sans doute de l'analogie de *por one...* 23, *ser one...* 51, *cor on...* 49, etc. | *fians-n'si* = faisons-y.
À remarquer la présence du pronom dans cette forme impérative; de

même *alans-n' fē...* 144. Autres exemples : *fians-n' le pēs*; *wētans-n' on pō dēl rāpauji*; *ne causans-n' pes d' tot ça*. C'est la tournure interrogative, qui a fini par perdre son accent pour devenir un impératif adouci; cf. 66, où, d'après l'auteur, on pourrait, sans différence appréciable, supprimer le signe de l'interrogation. L'impératif ordinaire se rencontre 47.

8. *n'intrans*, de même *n'avans* 153, 205; *n'ètindans* 161, 206; *n'èstans* 66, 205, à côté de *nos èstans* 3.

9. *wéti*, ou plus exactement *wé̄ti*; de même *nét* = *nē̄t* (la nuit).

10. *de-d'la*, proprement « de là » au sens local, prend le sens temporel de « puis »; de même 36, 168.

12. *clouk'si* (verbe formé de l'onomatopée *clouk clouk*, 137) = glousser, en parlant de la poule qui appelle ses poussins, 147, ou en parlant du coq qui appelle ses poules, 12, 63. — « Glousser » se dit *glouk'ser* en ardennais (Laroche), *cloussi* à Stave (Namur), *cloup'ser* FORIR ou *clouk'ser* en liégeois. À Jupille lez Liège, d'après M. Jean Lejeune, on distingue *clouk'ser* (cri de la poule qui appelle ses poussins) et *tchouk'ser* (cri du coq qui appelle ses poules, du merle qui cherche un abri le soir, et même du renard qui veut imiter le coq : *li r'nâ tchouk'seye po houki lès poyes*). — Deux autres onomatopées se rencontrent dans notre texte : *crêk'si* 86 = crier, en parlant de la poule qui pâture ou qui va pondre [à Jupille *crink'si*, cf. Gggg. *craik'si*]; *codâksi* 84 = crier, en parlant de la poule qui a pondu (= fr. crêtelier) ou qui a eu peur [en ard. *codâk'ser*, à Stave *codaussi*, en liégeois *cok'ser*. Formulette pour finir une histoire : *li poye cok'seye, èle a pouonou, vos àrez l'hâgne èt mi l'où* (Jupille)]. — Enfin *cwink'ser* se dit à Jupille du coq qui sonne l'alarme : *qwand i passe on mohèt-às-poyes* (grand épervier gris), *li coq cwink'seye èt lès poyes rèdârèt è leù poli*.

13. On pourrait écrire l'infinitif *cligni...* et entendre par ellipse : « (le temps de) cligner vos yeux et les ouvrir »; mais il vaut mieux entendre cette expression comme nous l'avons écrite; la syntaxe wallonne admet en effet — et c'est même la tournure ordinaire — que l'infinitif remplace l'indicatif ou l'impératif (qui serait ici *drovoz*) dans la deuxième coordonnée; voy. DORY, *Wallonismes*, p. 163.

19. *louvau*, on dit aussi *lavau*, liégi. *lâvâ*, là-bas.

20. *replôner* = battre brutalement, rouer de coups. Les *plônes* sont de mauvaises plantes à racines fortes et nombreuses qui infestent les campagnes (il s'agit sans doute du chiendent, en liégi. *plène*, d'après Gggg. II,

234); *plôner* une terre, c'est la débarrasser de ces mauvaises herbes : on bat les racines pour en détacher la terre, puis on les brûle.

22. *retchofster*, v. tr., rosser, gifler ; embrasser bruyamment. Composé de *tchofster*, I. v. tr., appliquer bruyamment (de l'eau sur une plaie; la main sur la joue en donnant une gifle) ; II. v. tr., patauger : *e tchoftéye dins lès brous*. Dérivé de l'onomatopée *tchof*.

23. Comparer : *se bouter aus pouys* 44, 198, « se mettre aux poils », c'est-à-dire se prendre aux cheveux, s'attraper, en venir aux mains, ou même simplement se quereller.

38. *li*, avec *i* bref devant consonne, de même 14 ; *lî*, avec *i* long devant voyelle, 41 ; de même *lesî*, *l'zi* 33, 65, 168, *l'zi* 122, 125, 137, 164.

49. *L'ayinère*, c'est l'enclos à labourer, situé derrière la maison et servant aux besoins immédiats ; voy. *Bull. Dict.* 1911, p. 80, v^o *ahan*.

50. *co-oûtre*, liég. *kihouâtri*, nam. *cohoûtri*, ard. *kihouâdrîyer*. — Dérivé *kihouâtriner* en liégeois : *lès poyes si k'houâtrinèt d'vins lès poussires, èle si k'hoyèt, èt pwis s' pouyetèt po fê 'nn' aler leus mènes* (leurs poux).

51. *bacûs'*, s. f., monceau de terre grasse, mélangée avec du fumier ou de la chaux, pour amender les champs et les prairies (S^{te}-Marie Geest, Noduwez, Marilles, Perwez) ; *dèl bacûs'* (Embresin), du terreau ; *pacus'* (Nivelles), fumier, endroit où l'on dépose des immondices. C'est le néerl. *pakhuis* (magasin, dépôt de marchandises), pris dans un sens spécial. Le nam. *baclûse* (PIRSOUL) = chantier où l'on renferme des pièces de bois, de la houille, etc.

57. *al* est ici, comme 175 et 200, d'un emploi remarquable : c'est la forme féminine (82) employée pour le masculin *au* (qui se dit également, cf. 206 : *au solia*). De même *dèl* 178, 196, pour *dè*.

68. À Jupille, pour faire ces perches ou perchoirs, on emploie le bois de cornouiller, *po n' nin qu' lès poyes avesse dès mènes* (pour que les poules n'aient pas de poux).

89. En liégeois : *ine poye qui pont treûs &jouis è rote* (trois jours de suite) c'est *ine bone poye* ; *èle pounèt sovint on &jouù èt li* (= *lèyi*, laisser) *l'autre*, c'est-à-dire un jour sur deux. — Rappelons à ce propos le dicton liégeois : *on n' fait ponre lès poyes qui po l' bètch* (*Dict. des Spots*, n^o 2505), ou : *lès poyes pounèt po l' bètch*, « les poules pondent par le bec » = mieux on les nourrit, plus elles pondent.

92. *ranner è pîces* « herser en pièces » : *e faurè ranner ç' tête la è pîces po rauyi lès plônes* (voy. note 20). D'où, au figuré, déchirer avec ses

ongles comme avec des dents de herse : *el a ranné sès ḡambes è pices avou sès ongues ; lès poyes ont ranné les strins è pices èt bokèts.* — Ce verbe *ranner* répond sans doute au liégeois *rahiner, rahèner* (FORIR) ; cependant, chose curieuse, on distingue à St^e-Marie-Geest entre *rayener* « herser légèrement » et *ranner* « herser profondément ».

99. L'auteur distingue avec raison la poule qui pond en route, à l'endroit où elle se trouve, et celle qui pond « perdu », c'est-à-dire qui cache ses œufs, comme fait d'habitude la Brackel.

103. La poule a *a-ou* (à-œuf) = est sur le point de pondre. De même à Jupille : *nosse poye a-st-ayoū* ; — et sans doute aussi dans toute la Wallonie.

106. *Lès oûs avou dès ḡènès hâgnes sont pus fwêrts*, dit-on en liégeois ; le peuple croit à tort que c'est lès neûrès *poyes qui lès pounèt*. — Voici, sur le même sujet, d'autres préjugés populaires : on place toujours sous la couveuse un nombre impair d'œufs ; — *lès côps d'aloumire fêt distinde lès poyons d'vins lès oûs* (les éclairs font « éteindre » les poussins dans les œufs) ; — le premier œuf que pond la poulette et qui est *d'sonn'té* (taché de sang) est recueilli précieusement : on le fait manger à un enfant que l'on veut préserver des convulsions. [D'après M. Jean Lejeune, de Jupille.]

133. *bate caratche*, altération du liég. *bate carasse*, que Forir définit par : « trôler, courir ça et là, battre l'estrade ». Il faut sans doute y voir un emprunt de l'all. garaus, angl. carouse, esp. caraos, fr. carrousse.

139. Noter *on 'nè va qvère*, à côté de *on 'nnè veût* 95.

163. On peut dire *toute ou tote le payetriye*. Comparer *tote le ḡournéye* 76, *tote le binde* 196, *tout aute tchôse* 46, *tos lès ḡous* 90, *tous lès poyons* 148, *toutes tremèlées* 167.

178. En liégeois : *li timps dèl mowe ou dè mouwèðje ; lès poyes mouwèt ; li novè frumint aide lès poyes divins leù mowe* (mue).

185. Il me semble que le fait rapporté ici pourrait servir à donner l'étymologie du v. *spèpi* (50, 180 : éplucher, gratter), que Gggg. et Scheler ne parviennent pas à expliquer. Je proposerais d'y voir un dérivé de ex + *pèpèye*, pépie ; le sens premier serait : « enlever la pépie en grattant ou pelant la langue des poules atteintes de cette maladie » ; ce terme technique aurait fini par prendre le sens général de « éplucher ». — Gggg., d'après Simonon, donne *spèpi* comme étant liégeois ; mais ce mot ne nous est signalé, pour la province de Liège, qu'à Crehen et à Ampsin.

193. *one bole-aus-guiyes*, entendez : une boule qui sert au jeu de quilles.

208. En liégeois, *li coq fait l' ricokès*, *qvand c'est qu'i toune àtoû dèl poye* [*qu'i vont piquer ou tchôkî*] *tot hërtchant ine pate èt on vanê*. L'adj. *ricokès*, verviétois *rëkékès*, signifie gaillard, égrillard, d'allure provocante.

209. *crëci*, v. tr., remuer convulsivement ; le *Dict. wallon* (verviétois) de Lobet est seul à signaler *crësi* (pp. 312, 665 ; repris par Gggg. II, 515), v. intr., dans les expr. *crësi dès dints, dès spales*. À Jupille, *crëci lès spales* = hausser les épaules. À Lille *crincher*, v. intr., VERMESSE. — C'est l'anc. fr. *crincier*.

211. La *face*, c'est le jabot (non seulement du pigeon, comme dit Gggg. I, 198), mais aussi du coq et de la poule ; d'où *éfacer*, empiffer, gaver (Gggg. I, 188). — On a vu ce mot ci-dessus 189, 190 : une *grosse face*, c'est le jabot pendant, accident dont souffre surtout la poule nourrie de façon irrégulière, tantôt trop, tantôt trop peu.

Jean HAUST.

LIVRES ET REVUES

M. P.-A. SERVAIS, curé de Dorinne (commune de la prov. de Namur, sur le Bocq, à 2 lieues NO. de Ciney), vient de publier, chez l'éditeur Godenne à Namur, une **Histoire de Dorinne**. Ce livre de 326 p., très nourri de faits, représente une grande somme de travail et de recherches personnelles, une élaboration intelligente et artistique des matériaux recueillis. Au point de vue de la toponymie, qui est le nôtre, on y trouvera un chapitre sur le nom du village (p. 1-4), une description topographique (5-10), une liste des chemins et sentiers (17-18), une liste des fermes, ponts, bois, *tiennes*, fontaines, *wez* (réservoirs, mares), prés, *trieus*, *pachis*, cortils et jardins, terres arables, avec les dates des documents qui contiennent ces noms et quelques notes comparatives. On pourrait sans doute augmenter le nombre des variantes, mais nous ne pensons pas qu'aucun nom important ait échappé aux recherches patientes et systématiques de M. Servais. Ces listes sont complétées ou plutôt fortifiées par deux documents : 1^o un cercleménage ou délimitation du marquisat de Spontin qui

accompagne le dénombrement du fief en 1753 (p. 30-32), 2^e un acte de 1703 faisant le départ entre les dîmes dues par Dorinne à Spontin et celles dues au seigneur et au curé de Dorinne (p. 32-42). On peut donc considérer la toponymie de Dorinne comme bien amorcée et c'est avec plaisir que nous le signalons ici. Il y manque surtout une carte (toute l'histoire du lieu en est obscurcie) et la nomenclature moderne des lieux dits. N'y a-t-il pas moyen de combler ces lacunes ?

Quelques notes prises au cours de ma lecture. 1. Dorinne ne peut-être séparé, quant à sa finale *-inne*, en w. *-ène*, des nombreux noms en *-ine*, *-inne*, *-enne*, qui foisonnent dans la province de Namur et les régions d'alentour. Cette désinence, purement latine, ne s'est développée considérablement que plus tard, en roman. Il en résulte que ce suffixe n'est pas un indice de haute antiquité. Il exclut l'origine gauloise. Ai-je besoin d'ajouter que les termes en *w* et en *h* initial, comme Winenne, Wancenne, Wastine, Hanzinne, Haltinne, Hemptinne, Herinnes, semblent bien accuser un radical germanique ? Ajoutons-y Tongrinne, d'un nom de personne *Tonger*. Les variantes latines n'aident guère à l'explication de ces noms : elles sont visiblement des traductions, souvent maladroites et par à-peu-près de prononciations locales. — 2. Pourquoi, après avoir très bien rapproché *Vervy* de Vervy (Rhône), Vervier, Wervicq, suggérer comme explication le wallon *vèvt*, vivier ? (p. 20). — 3. *nowe* (p. 26), *nayes* (p. 31) ne signifient pas charme, mais *nowe*, prairie marécageuse. — 4. *fang*, *faigne* ne viennent pas de faginetum. — 5. *La vorée* (p. 28) ne peut pas être pour *la orée* par euphonie.

J. F.

* * *

Beiträge zur Syntax des Wallonischen : Artikel und Pronomina.

Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde,
eingereicht von Wilhelm WEINMANN. Giessen, 1911, 88 p. in-8°.

« *Às cis qui m'ont fait k'nohe, ainmer èt stûdt l' walon, merci dè fi fond di m' coûr !* ». À lire cette franche déclaration en tête

du travail de M. Weinmann, à voir d'ailleurs les parlers de Wallonie inspirer des thèses de plus en plus nombreuses aux universités allemandes, on se sent loin de l'époque où le poète Alexandre Kaufmann, de Bonn († 1893), dans une poésie fameuse sur « les Wallons », faisait dire à saint Georges, à l'entrée du paradis :

Als auf Erden ich einst Linddrachen erlegt und Gewürme,
Lernt auch Sprachen dabei — nur eine, Gewalt'ger, verzeiht mir,
Wollte mir nicht in den Kopf, so verzweifelt konfus ist der Mischmasch.
Drunten in Hainaut redet man sie, auch schwätzt in Namur man,
Wenn ich nicht irre, das Zeug, und in Limburg, wo man den Käse,
Wisst ihr, den trefflichen macht, und die Leute benennen's Wallonisch.
Dreissig Jahr studirt ich dran, doch immer vergebens,
Ob ich das Englische gleich in vierzehn Tagen erlernt (¹).

M. Weinmann, de Francfort s/M., a passé deux semestres à l'université de Liège (p. 88), il a lu une cinquantaine d'ouvrages écrits en wallon ou en rouchi (p. 5-7), et il a acquis une connaissance profonde de nos dialectes : sa dissertation en fait foi d'un bout à l'autre (²). Son étude constitue une contribution importante à la syntaxe de l'article et du pronom, non pas que les

(¹) Traduction : « Sur la terre, jadis, tout en tuant des dragons et des reptiles, j'apprenais des langues. Une seule — Seigneur, pardonnez-moi, — ne voulait pas m'entrer dans la tête : si inextricable est ce mic-mac. On le parle là-bas dans le Hainaut ; cela se baragouine également à Namur, si je ne me trompe, ainsi qu'à Limbourg, où l'on fabrique le fromage, vous savez l'excellent fromage ! -- et ça s'appelle wallon. Pendant trente ans je me suis appliqué à cette étude, mais toujours inutilement, bien que j'aie appris l'anglais en quinze jours » (N.-B. Le fromage de Herve s'appelle *Limburger Käse* en Allemagne et déjà même à Eupen).

Il y a lieu de s'étonner que les auteurs du *Führer für Aachen und Umgebung* (Dr Lersch et Dr Savelsberg) laissent traîner à travers les différentes éditions de cet excellent guide l'appellation « *hässliches Wallonisch* » à l'adresse de notre parler populaire.

(²) Tout au plus peut-on y relever deux fautes de traduction : p. 34, *qu' sèyèsse* signifie « qu'ils soient » et non « que vous soyez » ; p. 50 : *corote*, rigolé, est traduit par « crotte ».

nombreuses pages consacrées à ces deux espèces de mots épuisent le sujet, mais elles mettent en pleine lumière nombre de faits syntaxiques qui, jusqu'à ce jour, avaient passé inaperçus. C'est le premier travail méthodique sur la syntaxe du wallon.

N'était le titre modeste qui lui est donné, ce traité pourrait paraître prématué. La syntaxe d'une langue ne peut, en effet, être établie qu'à l'aide de textes irréprochables au point de vue du parler, de l'orthographie et de l'impression. Cette triple perfection des sources est indispensable à l'étranger qui ne peut suppléer de lui-même aux incorrections. Or c'est seulement depuis quelques années que le wallon est édité avec la rigueur, l'exactitude, le scrupule que requiert la science philologique. Seules, les dernières publications de la *Société de Littérature wallonne* offrent une sécurité parfaite à ceux qui les manient.

M. W., trompé par de mauvaises graphies ou des fautes d'impression, relève l'emploi de l'article devant l'infinitif dans les expressions : *mète si linwe à cōper, aprinde à keûze*, alors qu'on dit : *aprinde a keûze, mète si linwe a cōper* (p. 22). Notons ici que, en wallon liégeois, l'infinitif précédé de l'article a la valeur du gérondif. Exemple, cité par M. W. : *I pwèreut bin, à n' nin riv'ni, nos planter cial po raverdi*. En Wallonie allemande, à suivi de l'infinitif traduit l'allemand *ans, am*, plus l'infinitif : *qwand qu'i vēf à ḡower* (ou *a ḡowāye*), *wie er ans Spielen kam ; n's èstans à priyer, wir sind am Beten*. Ailleurs, M. W., très habile à expliquer certaines constructions bizarres par le croisement de deux expressions, verra un idiotisme de syntaxe dans un accouplement de mots dû à une simple inadvertance du proté. Ex. : *Lucèye fève tot s' possibe po d' nin mostrer*. L'auteur voit ici une combinaison des deux groupes : *di nin mostrer* et *po nin mostrer*, alors qu'il y a faute d'impression. On dit, d'ailleurs : *di n' nin mostrer et po n' nin mostrer*.

Une autre remarque qui embrasse l'ensemble de la dissertation, se rapporte à la juxtaposition de plusieurs dialectes. Les divers parlars de la Belgique romane diffèrent aussi bien par leur syn-

taxe que par leur phonétique ou leur morphologie. À les traiter simultanément, sans en faire le départ exact, on court le risque d'attribuer à la langue wallonne ce qui n'est qu'une particularité de tel ou tel idiome. Ce n'est pas parce qu'il a relevé dans le parler de Liège les locutions *qui qui*, *poqwè qui*, *kimint qui*, etc. que M. W. est autorisé à poser la règle générale (p. 20) que l'interrogation indirecte est caractérisée en wallon par la présence d'un *qui* adverbial après le mot interrogatif (*Kimint va-t-i ? Dji sé k'mint qu'i va*). Chaque dialecte doit être considéré en particulier. Si M. W. avait poussé jusqu'à Verviers, il aurait constaté la présence de ce *que* dans la proposition circonstancielle de temps introduite par *qwand* : *qwand qu'i tone*, et il aurait découvert sa vraie nature quand il aurait vu employées conjointement les locutions *qwand quu* et *qwand c'est quu*.

Le travail de M. W. constitue un répertoire de textes curieux au point de vue syntaxique, il donne la clef de maints wallonnismes intéressants et il établit la survivance dans les dialectes de l'extrême Romanie de certains phénomènes particuliers que Haase, Darmesteter, Brunot et d'autres ont relevés dans l'ancien français. Son moindre mérite n'est pas d'avoir apporté cette contribution discrète à la grammaire comparée.

Il nous reste, après cette appréciation générale, à examiner quelques faits particuliers signalés dans l'ouvrage.

P. 9. M. W. cite diverses phrases où la locution *à matin* aurait le sens de « ce matin » : *Mi qui m' rafeye d'esse à matin*; *Si ð'vå a crèvé à matin*, etc. Or cette expression désigne les premières heures de la journée et se traduit par « le matin » ou « au matin ».

P. 17. D'après l'auteur, en wallon, mais non en français, l'article s'employerait devant les noms de mois. Il cite *è l'aous'*, *Notru-Dame d'èmè l'aous'*, etc. Or on dit également en français « en l'août », « Notre-Dame de la mi-août ». L'août (*l'aous'*), c'est la moisson ou l'époque de la moisson.

P. 20. Il est faux que le terme *aroye* soit un composé dans le genre de *adire*, *à-matin*, etc. On dit *aroyi*, *aroyemint*.

P. 45. *N'a todì rin d' parèy qui s' trô* (on n'a rien de pareil que *son* trou). *A qwè bon loukt às çans' qwand c' n'est nin d'a sonk?* (= quand ce n'est pas *à vous*). L'auteur voit ici des cas particuliers de construction du pronom réfléchi. En réalité, nous nous trouvons en présence, dans le premier cas, de l'adjectif possessif, dans le second, du pronom possessif⁽¹⁾.

P. 46. Par contre, dans les locutions : *nos sèt'*, *vos treùs*, *nos et vos* sont pronoms personnels et non pronoms possessifs, comme « nous » et « vous » dans « nous deux », « vous trois », comme encore « *unser* », « *euer* », dans « *unser sieben* », « *euer drei* ». À la troisième personne, le wallon emploie le pronom possessif *leù* au lieu du pronom personnel *zèls* : *leù doze*.

De même, *nos-autes*, *vos-autes* sont des formes du pronom personnel, traduisant le français « nous », « vous », « nous autres », « vous autres ». La locution *tès-autes* est un localisme de la banlieue de Liège, sur lequel on ne peut faire fond, pas plus que sur *volaveût* pour *vola* (p. 35).

P. 63. La phrase *va s' magne* contient deux impératifs et doit se décomposer en : vade (ét) sic manduca, et non en : *vas-tu? mange* (2).

P. 76. « Eux, elles » se disent en wallon *zèls* (anciennement *zès*), *zèles*, et non *èls*, *èles*. La prosthèse de la siffante est due à l'analogie des expressions *sins èls*, *tos èls*, etc.

M. W. a traité avec un soin particulier la syntaxe des pronoms relatif et interrogatif. Il a bien exposé, à la lumière de l'ancien français, l'étendue et la variabilité du rôle que le relatif « que » remplit en wallon, et la réduction de ce pronom au rang d'adverbe de relation. Il se trompe, cependant, quand il voit une simple copule relative abstraite dans les phrases suivantes et d'autres qu'il serait trop long de citer : *in-amour qui broûle po qu'i QU'a todì viké avou nos-autes* (p. 54); *kibin dès lâmes di song'*

(1) Sur *d'a sonk*, voir *Tàti l' Périqui*, v. 589, note (édition jubilaire).

(2) Voir *Tàti*, note sur le v. 614, et ma *Morphologie de Faymonville* (Bulletin 51, p. 379).

QUI vont aspiter foû dès oûys (p. 71); tot qui QUI m' sûrè (p. 74). Le mot souligné dans les trois phrases est manifestement le pronom relatif *qui*. Il suffit pour s'en convaincre de traduire ces mots en verbiétois ou en malmédien : ils restent *qui*, alors que dans ces dialectes l'adverbe de relation est *quu* et non pas *qui*, comme en liégeois. *Qui* est chaque fois sujet dans ces phrases. De même, dans la phrase : *vos savez bin qui qu'on ravise* (et non *ravise*; p. 70), *qu'* (*qui*) n'est pas un simple adverbe de relation caractéristique de l'interrogation indirecte, mais le relatif « que », régime direct de *ravise*. Le *qui* qui précède est le pronom interrogatif. C'est lui qui remplit le rôle d'antécédent, à moins qu'on ne sous-entende, ce qui est encore plus plausible, la formule *est-ce* ou *c'est*.

Abbé Joseph BASTIN

* * *

Pendant l'année 1912, la « Société de Littérature wallonne » a distribué à ses membres et abonnés de très nombreuses publications :

1. ce **Bulletin du Dictionnaire**, 7^e année;
2. l'**Annuaire**, n° 25, vol. in-12 de 176 pages ;
3. la **Bibliographie de la Littérature wallonne contemporaine, I. Années 1905 et 1906**, par Oscar COLSON ; in-8^o de 88 pages. Ce premier fascicule comprend 282 notices rédigées avec un soin méticuleux et trois index qui facilitent grandement les recherches. C'est un modèle de clarté et de méthode. Nous formons le vœu de voir l'auteur poursuivre régulièrement, d'année en année, cette « liste des ouvrages publiés dans les divers patois romans de Belgique et des ouvrages relatifs à cette Littérature ».
4. le **Bulletin**, t. 48 ; in-8^o de 402 pages. Ce volume, qui forme la 2^e partie du *Liber Memorialis 1856-1906* de la Société et dont la préparation a coûté tant de peine, comprend, outre le compte rendu des fêtes du Cinquantenaire et un excellent historique de la Société par son vénérable président N. LEQUARRÉ,

une édition nouvelle de la comédie si réputée d'Édouard REMOUCHAMPS, *Tatt l' périqué*, avec les airs notés par Joseph DUYSENX, une étude sur la vie et l'œuvre de Remouchamps par Oscar PECQUEUR, de nombreux documents concernant les représentations de la pièce, un commentaire et un glossaire par Jean HAUST, une bibliographie complète de l'auteur et de son œuvre par Oscar COLSON, et enfin un beau portrait de Remouchamps d'après le dessin d'Auguste DANSE.

5. le **Bulletin**, t. 54 ; in-8° de 268 pages, comprenant les rapports sur les concours de 1909 ainsi que les pièces couronnées. Dans la partie philologique, signalons la *Toponymie de la commune de Magnée*, glossaire et carte, par Jean LEJEUNE, le *Nouveau complément du lexique gaumais*, par Édouard LIÉGEOIS, et surtout une étude remarquable, abondamment illustrée, sur la *Meunerie au pays de Namur*, par Paul et Lucien MARÉCHAL⁽¹⁾.

J. H.

* * *

H. ANGENOT. *Guide de la Fagne*, in-16, 112 p., 1 carte et 20 photogravures. Verviers, 1912; un franc. — Petite monographie, très documentée, sur le plateau de la Baraque-Michel. Elle rendra des services aux touristes et aux naturalistes. Signalons ici les légendes et traditions que l'auteur résume, les *spots* ou sobriquets donnés aux habitants des villages voisins, et les trois pages sur l'étymologie du mot *fagne*. On est surpris de voir, p. 8, l'illustre auteur du *Dict. étym. wallon* appelé : « Un autre M. Grandgagnage, neveu du précédent... » En dépit de l'autorité de M. Boisacq, le l. d. liégeois *les Vennes* (p. 9) n'a aucun rapport avec le néerl. *veen*, all. *fenn*, *fehn*; il répond au fr. *vanne*; voy. GOBERT, *Rues de Liège*. La même erreur se lit dans l'*Etym. Woord.* de Vercoullie, v° *veen*. L'étymologie de *fagne* que donne Gggg. (goth. *fani*) est, dit M. Angenot, « généralement admise »; il peut dire qu'elle est indubitable.

(1) On nous permettra de faire remarquer que cet ensemble imposant de publications — mille soixante deux pages — a été délivré aux membres ordinaires contre paiement de la cotisation de cinq francs (étranger : sept francs). Les membres protecteurs — dont la liste malheureusement ne s'allonge guère — versent une cotisation minima de vingt francs.

* *

Armonac wallon do l' « Saméne », 1913 [32^e année], Malmedy, veuve Scius. — Contient des proses wallonnes, *racontroûles* et *gaburlotes*, une *Notice historique sur la paroisse de Robertville*, par l'abbé Jos. Bastin, etc.

* *

Louis GAUCHAT et Jules JEANJAQUET. *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*. Tome I : Extension du français et question des langues en Suisse. Littérature patoise. Neuchâtel, 1912, in-8°, 300 p. — Le 1^{er} vol. de cette Bibliographie, qui est comme « l'assise fondamentale sur laquelle doit s'édifier le futur *Glossaire des patois de la Suisse romande* », vient de paraître. Il est pourvu de plusieurs index destinés à faciliter les recherches et accompagné de sept facsimilés, qui reproduisent des curiosités de la littérature patoise, comme la première édition du *Ranz des vaches*, de 1805, ou le placard de Jacques Gruet, dirigé contre Calvin et affiché dans la cathédrale de Genève le 27 juin 1547. Une carte très claire résume les déplacements successifs de la limite entre les langues française et allemande. Plus d'un millier de notices, la plupart assez étendues, donnent le titre et le contenu de tous les documents, imprimés ou manuscrits, qui serviront de matériaux au futur *Glossaire*. Nous félicitons nos confrères suisses qui ont élaboré ce répertoire avec autant de science que de patience.

J. H.

COMMUNICATIONS REÇUES

(10^e LISTE)

Le *Bulletin* accuse périodiquement réception des communications de quelque importance que veulent bien nous faire nos correspondants ou des personnes qui, sans prétendre à ce titre, ont l'obligeance d'augmenter la somme de nos matériaux. — Comme les précédentes, la liste suivante ne tient compte que des *communications manuscrites faites en dehors des réponses aux « Cahiers-questionnaires du Dictionnaire ».* — Le secrétaire accuse immédiatement réception de tout envoi qui lui parvient.

- COZIER, Joseph. — Mots de Rossignol (30 fiches).
DELTOUR, Paul. — Mots de Marilles (60 fiches).
HANUS. — Mots de St-Léger (30 fiches).
HENS, Joseph. — Mots de Vielsalm (66 fiches).
HUBAUT, Émile. — Glossaire de Houdeng (200 fiches B-).
JADIN, Armand. — Glossaire de Chastre-Villeroux (136 fiches C-).
LAURENT, Marcel. — Mots de Mussy (50 fiches).
LEBRUN, Adelin. — Spots dinantais (50 fiches). — Description détaillée du travail du chanvre à Dinant.
LECOQ, Auguste. — Mots de Ruette (45 fiches).
LEJEUNE, Jean. — Mots de Jupille (40 fiches). — Mots d'ancien wallon extraits des archives (63 fiches). — Glossaire toponymique de Chénée. — Glossaire toponymique de Bellaire. — Notes sur la toponymie d'Ougrée (15 fiches). — Dépouillement toponymique des archives du ban de Herve (956 fiches).
LIÉGEOIS, Édouard. — Mots de Tintigny (30 fiches).
LOISEAU, Louis. — Mots de Namur (43 fiches), de Barvaux-Condroz (280 fiches).
MAURY, A. — Mots de Chiny (40 fiches).
MARÉCHAL, Alphonse. — Mots de Namur (227 fiches R-, S-).

MEUNIER, Zénon. — Mots de St^e-Marie-Geest (40 fiches). — Notice sur le fléau et sur le battage du blé à St^e-Marie-Geest. — Notice sur la *Poyetriye* ibid. (publiée ci-dessus, p. 103).

NAVET. — Mots de Musson (120 fiches).

NOLLET, Jules. — Glossaire de Dinant-Bouvignes (410 fiches H- à M-).

PETIT, Jules. — Note sur la saboterie à Bourlers.

PIRON, Henri. — Mots de Masta-Stavelot (20 fiches AI-). — Le travail du bûcheron à Masta (55 fiches). — L'habitation à Masta (43 fiches).

RENARD, Jules. — Mots de Wiers (50 fiches AI-, AL-).

SIMON, Léon. — *Bultia*, conte en dialecte de Ciney.

STAS, Henri. — Mots de Blegny-Trembleur (60 fiches). — La clouterie ibid. (55 fiches). — Notes toponymiques ibid. (17 fiches). — Neuf chansons wallonnes.

* * *

Nous prions nos correspondants de nous envoyer des descriptions en patois des divers aspects de la vie wallonne : mœurs, croyances, métiers, travaux de la ferme, jeux, chants, proverbes, etc. Les textes que nous avons publiés jusqu'ici dans nos *Archives dialectales* peuvent servir de modèles et suggérer d'autres communications du même genre.

Qu'ils veuillent bien aussi récolter les termes curieux qu'ils connaissent ou entendent autour d'eux et nous envoyer ces listes pour enrichir nos collections. Spécialement nous les prions de nous adresser en temps utile la liste des mots sur lesquels doivent porter les questionnaires futurs (AI-, AK-, AL-, etc.).

Il va de soi que, si l'un de nos correspondants désire qu'une enquête soit faite sur un terme, un usage, etc., il est *grandement invité* à nous faire part de son désir. Nous le renseignerons sur la chose qui l'intrigue ou nous établirons une consultation générale par l'intermédiaire de ce *Bulletin*.

Enfin, ils nous rendront un grand service en faisant connaître l'œuvre du *Dictionnaire wallon* dans le cercle de leurs amis et surtout en recrutant de nouveaux collaborateurs dans les régions écartées qui n'auraient pas encore de représentants.

Les moindres communications sont reçues avec empressement et reconnaissance.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
A. Avis, Instructions et Documents administratifs	
Notre orthographe	3
FELLER, Jules. On demande un mécène	7
Liste des Communications reçues (9 ^e et 10 ^e listes)	67, 129
 B. Études et Discussions philologiques	
HAUST, Jean. Le Phonographe et les Patois	62
FELLER, Jules. Restes de l'imparfait latin <i>eram</i> en wallon	69
 C. Archives dialectales	
20. FELLER, Jules. La saboterie au pays wallon : notice et vocabulaire ; avec une chanson des sabotiers en dialecte d'Awenne, par Joseph CALOZET	20
21. GAILLARD, Henri. <i>Deûs viseriyès : Lé vi tchaudron, Lé viye baye</i> (dialecte de Neuville-sous-Huy) ; avec traduction et notes par Jean HAUST	44
22. MEUNIER, Zénon. <i>Le poyetriye</i> (dialecte de Ste-Marie-Geest) ; avec traduction et notes par Jean HAUST	103
 D. Notes d'Étymologie et de Sémantique	
47. fr. <i>frouer</i> , w. <i>frawe, froûtelor, frawtigner</i> (J. FELLER).	50
48. w. <i>swîme, swîmer, waymer; wîmat</i> (id.)	53
49. w. <i>ravète</i> (J. HAUST)	56
50. w. <i>tchal'mê</i> (id.)	59
51. w. <i>mavèhenê</i> (J. FELLER)	77
52. w. <i>ðjîvâ</i> (J. HAUST)	93
53. w. <i>selanbran</i> (id.).	94

	Page
54. w. <i>si</i> == lat. <i>sic</i> (J. HAUST)	96
55. w. <i>fiskineū, fiksineū</i> (id.)	97
56. w. <i>härber, haurbē</i> (id.)	99
57. w. <i>potchi</i> (Dr Q. ESSER)	101
58. w. <i>sohe</i> (id.)	101
59. anc. w. <i>schohier, scohier, hohier</i> (id.)	101
60. Le mariage en mai (J. HAUST)	102
Enquêtes à faire	59

E. Livres et Revues

Comptes rendus par Jules FELLER, Jean HAUST, Joseph BASTIN	60, 120
---	---------

Publications de la Société

Philologie wallonne

Règles d'orthographe wallonne adoptées par la Société, rédigées par J. FELLER ; brochure in-8° de 72 pages; 0.50 centimes.

Projet de Dictionnaire général de la Langue wallonne, brochure in-4° de 36 pages à deux colonnes (1903-1904); 2 francs.

Bulletin du Dictionnaire wallon, 1906-1911. Prix de chaque année : 3 francs 50 c. Les 6 années : 18 francs.

J. DEJARDIN. *Dictionnaire des Spots ou proverbes wallons*, précédé d'une *Étude sur les proverbes*, par J. STECHER ; 2^e édition (1891-92); 2 volumes in-8°; 5 francs.

G. DOUTREPONT. *Tableau et théorie de la conjugaison dans le wallon liégeois* (1891), in-8°, 124 pages; 2 francs.

J. FELLER. *Essai d'orthographe wallonne* (1900), in-8°, 237 p.; fr. 2-50.

J. FELLER. *Phonétique du gaumet et du wallon comparés*, suivie du *Lexique du patois gaumet*, par Éd. LIÉGEOIS (1897), in-8°, 180 pages. (Le tirage à part est épuisé; le tome 37 du *Bulletin*, qui contient ces deux ouvrages, est en vente au prix de 3 francs.)

Éd. LIÉGEOIS. *Complément au lexique gaumet*, in-8°, 132 p.; fr. 1,50.

E. JACQUEMOTTE et J. LEJEUNE. *Glossaire toponymique de la commune de Jupille* (1907), in-8°, 140 pages, avec carte; 2 francs.

A. COUNSON. *Glossaire toponymique de Francorchamps* (1906), in-8°, 55 pages, avec carte; 1 franc.

J. HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Stavelot* (1904), in-8°, 51 p.; 1 fr.

I. DORY et J. HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Perwez* (1895), précédé des *Poésies* de l'abbé L.-J. COURTOIS, in-8°, 47 pages; 1 franc.

Ed. PONCELET. *Le bon métier des merciers de la cité de Liège* (1908); 2 francs.

A. GRIGNARD. *Phonétique et Morphologie de l'Ouest-wallon* accompagnées de 12 cartes; éditées par J. FELLER (1909); 5 francs.

A. SERVAIS. *Vocabulaire de Cherain* (1909); 0.30 centimes.

J. BASTIN. *Vocabulaire de Faymonville-Weismes* (1909); 2 francs.

— *Morphologie de Faymonville-Weismes* (1909); 2 francs.

E. DONY. *Toponymie de Forges-lez-Chimay* (1909); 2 francs.

A. LURQUIN. *Glossaire de Fosse-lez-Namur* (1910); 2 francs.

J. LEJEUNE, E. JACQUEMOTTE, E. MONSEUR. *Glossaire toponymique de la commune de Beaufays* (1910), in-8°, avec carte; 2 francs.

J. LEJEUNE. *Toponymie d'Ayeneux* (1911), in-8°, avec carte; 2 fr.

A. DOUTREPONT. *Les Noëls wallons* (1909), in-8° de VIII-280 p.; 5 fr. (2 fr. 50 pour les membres de la Société).

O. COLSON. *Table générale systématique des publications de la Société liégeoise de Littérature wallonne 1856-1906*; in-8° de 301 p.; 3 francs.

TÂTÎ L' PÈRIQUÎ

Quatrième édition. Avec le portrait de l'auteur, la musique des chants, un commentaire et un glossaire par Jean HAUST, une étude biographique et littéraire par Oscar PECQUEUR, une bibliographie par Oscar COLSON. — (Dans le *Bulletin de la Société de Littérature wallonne*, tome 48). 7 fr. 50

Quatrième édition B (édition de luxe). Tirage à part du t. 48, avec une eau-forte originale d'Auguste DANSE (portrait de l'auteur), onze illustrations documentaires et les articles ci-dessus énumérés. — In-8°, LXXII-183 p. 7 fr. 50

Pour les membres de la *Société* 5 fr. —

Quatrième édition C (édition philologique). Tirage à part contenant le portrait de l'auteur, le texte, les airs notés, le commentaire et le glossaire. — In-8°, 183 p. 3 fr. 50

Quatrième édition D (édition populaire). Tirage à part contenant le portrait de l'auteur, le texte et les airs notés. — In-8°, 108 p. 2 fr. —

Publications distribuées aux membres en 1912 :

Annuaire, tome 25 ;

Bulletin de la Société, tomes 48 et 54 ;

Bulletin du Dictionnaire, 7^e année.

Bibliographie wallonne des années 1905-1906.

Vente des Publications de la Société (1^{er} janvier 1913)

Bulletin de la Société, 1^{re} série (13 vol.): 55 fr. | 2^{re} série (41 vol.): 130 fr. } les 2 séries : 180 fr.

Annuaire (25 volumes) : 32 fr.

Bulletin du Dictionnaire (6 années) : 18 fr.

Les Noëls wallons, par A. DOUTREPONT : 5 fr.

Bibliographie wallonne de 1905-1906, par O. COLSON : fr. 2.50.

Publications complètes : 230 fr. (frais d'envoi non compris).